

J. A.

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraisant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER & C^{ie} SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX IIC 1748

ABONNEMENTS:

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 9.-	16.50	32.-
ÉTRANGER	FR. 15.-	24.-	47.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES
À L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCACTION ÉCRITE UN MOIS AVANT
L'ÉCHÉANCE

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S.A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 56

et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE	13 cts le mm.
RÉCLAME	30
AVIS MORTUAIRES	30
(Majoration: 20% pour emplacement exigé) 25% pour réclames en première page	
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité	

Un des plus grands recensements de l'histoire vient de commencer en Russie

De notre correspondant à Moscou

Un des plus grands recensements de l'histoire a commencé le 14 janvier dernier à minuit en Union soviétique. Douze mille bureaux de recensement ont été installés dans ce but, tandis qu'un demi-million de fonctionnaires recenseurs se mettaient en route.

Le recensement avait déjà commencé en décembre 1958 dans deux régions particulièrement lointaines, c'est-à-dire les îles de Solovetski dans la mer Blanche et le territoire de Nenets dans l'Arctique que l'on ne peut atteindre que difficilement. Dans ces régions désertiques, où les colonies sont situées parfois à plus de cent kilomètres les unes des autres, les fonctionnaires sont transportés au moyen d'hélicoptères ou de traîneaux avec un attelage de chiens polaires.

Chaque citoyen et citoyenne soviétique doit répondre à une quinzaine de demandes dans le cadre de ce recensement. Ces demandes concernent notamment le sexe, l'âge, l'état de famille, la langue maternelle, l'éducation, la profession, les lieux de séjour au cours des dernières années, etc., alors qu'il n'est pas nécessaire de donner des renseignements sur la religion. Le recensement ne fournira pas seulement des détails sur les 200 millions d'habitants de l'URSS, mais aussi sur la structure même du peuple soviétique.

L'URSS, dont les territoires les plus vastes sont situés en Sibirie, est habitée par un peuple jeune accusant un fort excédent de naissances. Chaque année la population augmente d'environ trois millions d'âmes. Cet accroissement favorise évidemment le développement et l'industrialisation des régions les plus lointaines. Cette richesse en naissance, comme aussi d'ailleurs l'afflux de population en provenance de la campagne, a largement contribué au cours des trente dernières années à l'augmentation du nombre des habitants des grandes villes. Actuellement, on compte en URSS quinze villes comptant plus de 500.000 habitants. Moscou occupe la première place avec ses cinq millions d'habitants, suivie de Leningrad avec ses trois millions d'habitants.

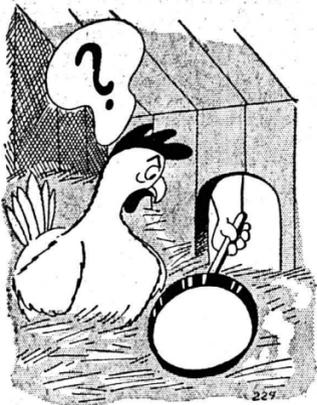
Malgré ses 200 millions d'habitants environ, l'URSS compte parmi les pays les moins peuplés du monde: 25 habitants par 1000 m², contre 750 en Belgique et dans certaines régions de la Grande-Bretagne.

La population de l'Union soviétique

dépasserait certainement 200 millions d'âmes si elle n'avait été décimée par les guerres et les révolutions. Environ 25 millions de personnes ont été tuées durant la première guerre mondiale et la guerre civile qui l'a suivie, tandis que la deuxième guerre mondiale a coûté à la Russie environ cinq millions de soldats et neuf millions de civils. Il faut tenir compte aussi du plus grand nombre d'enfants morts durant les périodes de crise, alors qu'en même temps le nombre des naissances a sensiblement fléchi.

A l'époque de Pierre le Grand la Russie comptait environ vingt millions d'âmes. Dès lors et grâce à l'expansion vers l'est et le sud, la population russe n'a cessé d'augmenter.

Le premier recensement effectué officiellement en 1897 a permis de dénombrier 125 millions d'habitants. La population soviétique a augmenté durant les XVIII^e et XIX^e siècles plus rapidement que dans n'importe quel autre pays, non seulement en Asie, mais aussi en Russie européenne. Le rythme n'a plus été aussi marqué par la suite, mais il est toujours assez rapide pour que l'excédent de population serve à peupler les régions désertiques de l'Est, où le gouvernement soviétique a entrepris de vastes efforts de colonisation. Evidemment, l'accroissement constant et marqué de la population soviétique a une grande importance politique, économique et sociale pour le monde.



— Travail pressé

La médaille d'or pour mérites sportifs à M. Robert Zumbühl



L'Association suisse des journalistes sportifs a accordé la médaille d'or pour mérites spéciaux à la cause du sport à M. Robert Zumbühl. Né en 1901, M. Zumbühl a fait des études de droit et, dans son jeune âge, a joué avec le F.C. Bienne. En 1936 il fut élu membre du comité de la Ligue nationale, dont il fut le vice-président en 1937-39 et qu'il présida en 1939-41. Il passa ensuite au comité de l'Association nationale d'éducation physique qu'il préside depuis 1944. Il a depuis lors dirigé avec énergie et sagesse la plus haute organisation sportive de notre pays. Son mandat expire cette année.

ECHOS ET RUMEURS

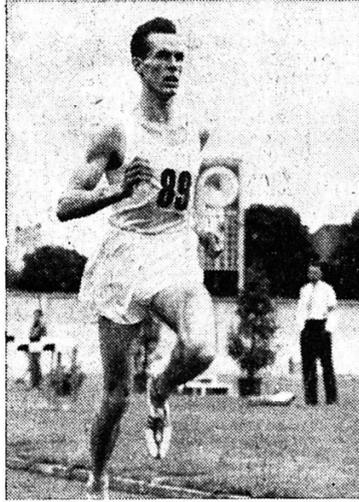
La « guerre du whisky » a été un échec. On sait que les animateurs d'une chaîne de bars spécialisés avaient demandé aux barmen parisiens de refuser cette consommation vendredi soir pendant une heure, à leurs habitués. Ils entendaient protester ainsi contre la décision du tribunal d'Old Bailey, qui a reconnu à des négociants espagnols le droit de baptiser « champagne » leur vin mousseux.

En réalité, il semble que seuls les bars de cette chaîne aient respecté la consigne. Les directeurs d'une demi-douzaine d'établissements des Champs-Élysées, interrogés à ce sujet, ont déclaré avoir servi du whisky à leur clientèle comme à l'accoutumée. L'un d'eux a résumé ainsi leur position: « En faisant la grève du whisky, nous n'aurions pas pour autant gagné la bataille du champagne: En revanche, nous risquions de mécontenter nos clients! »

Le rapport annuel de l'administration des eaux et forêts du Royaume-Uni révèle qu'un « bébé-plésiosaure » vient d'être kidnappé en Angleterre. En fait, le jeune plésiosaure était mort depuis quelque 10.000 ans. Ses ossements ne mesuraient que 5 mètres, alors que la taille d'un plésiosaure adulte est d'une dizaine de mètres. Ils étaient exposés sur la plage de Culverstone Point, dans le Devon, jusqu'au jour où des inconnus ont jugé bon de se les approprier, à des fins inconnues jusqu'ici.

Depuis quelques jours, une nouvelle loi autorise la police japonaise à infliger de fortes amendes à toute personne en train de faire du hula-hoop sur la voie publique.

Les distinctions pour mérites sportifs pour l'année 1958



Les traditionnelles distinctions pour mérites sportifs ont été attribuées par l'Association suisse des journalistes sportifs pour 1958. A gauche: la médaille d'or pour le meilleur athlète de l'année a été décernée à Christian Wägli, qui, en 1958, améliora trois fois le record suisse sur 800 mètres et dont le temps de 1' 47"5 le place parmi les meilleurs spécialistes mondiaux. A droite, en haut: le challenge de la Ville de Lausanne a été attribué au Ski-Club Le Brassus, spécialiste et grand organisateur des disciplines nordiques. En 1956 déjà le Ski-Club Le Brassus avait reçu le Holmenkollen-Cup pour disciplines nordiques que Sigmund Ruud (à droite) remit au président Georges Golay. A droite, en bas: la distinction pour mérites artistiques a été décernée au sculpteur Marcel Perincoli dont les œuvres ont souvent pour sujet la beauté dans le mouvement sportif.

MONSIEUR CINEMA N'EST PLUS l'extraordinaire carrière de CECIL B. DEMILLE

Il y a longtemps — si longtemps que personne ne se souvient ni quand ce surnom lui fut donné ni qui en fut l'auteur — qu'on appela pour la première fois Cecil B. DeMille « Monsieur Cinéma ». Ce surnom lui convenait tellement bien que la presse et le public l'adoptèrent immédiatement.

Son génie n'a pas été méconnu et les honneurs dont il fut comblé en font foi: il a été sacré « Chevalier du Saint-Sépulchre » par le patriarche de Jérusalem en 1928; son alma mater, le collège militaire de Pennsylvanie le fit Docteur en Lettres en 1931. En avril 1944, la Reine Wilhelmine de Hollande dont le gouvernement était en exil à Londres, le fit Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau.

L'HISTOIRE DE DEMILLE COMMENCE...

Cecil B. DeMille est né à Ashfield (Massachusetts), le 12 août 1881. Sa famille est l'une des plus vieilles d'Amérique.

Cecil B. DeMille abandonna ses études pour entrer à l'Académie Américaine d'Art Dramatique et devint acteur. Il fit ses débuts dans l'un des plus vénérables théâtres de New-York, le « Garden Theater », et ce fut au cours d'une tournée qu'il épousa Constance Adams, sa camarade de scène. Il aborda ensuite la carrière d'auteur dramatique en écrivant quelques pièces en collaboration avec son frère William.

Le Cinéma était considéré alors comme une attraction de saltimbanques. Pourtant, les films attirèrent son attention. Cecil B. DeMille reconnaissait volontiers que tout d'abord le moyen d'expression cinématographique ne l'enthousiasma pas beaucoup. Jesse Lasky, un producteur de théâtre et de music-hall malchanceux, n'était pas très chaud, lui non plus. Mais, après avoir vu quelques films, leur opinion changea.

En 1912, DeMille et Lasky firent la connaissance de Samuel Goldwyn, un vendeur de gants. Ils décidèrent de s'associer et fondèrent la Jesse Lasky Feature Play Company, au capital de 20.000 dollars. Sûr de lui, DeMille entrevoyait maintenant un futur grandiose pour la nouvelle société. Il proposa à William un quart de ses parts de la société. Mais William, devenu un auteur dramatique en renom, ne se sentait aucun goût pour l'aventure, surtout lorsqu'elle relevait d'un domaine aussi vulgaire. Il répliqua qu'il préférerait garder son argent pour payer le voyage de retour de son frère, qui ne pouvait

manquer de revenir ruiné de la Côte Ouest pour laquelle il s'appêtait à partir. Quatre ans plus tard, les parts que William aurait pu acheter pour 5000 dollars en valaient deux millions.

DeMille a lancé plus de stars que n'importe quel autre metteur en scène. On peut citer Gloria Swanson, Wallace Reid, Wada Hawley, Thomas Meighan, Elliot Dexter, Julia Faye, Phyllis Haver, Sessue Hayakawa, William Boyd, Robert Preston et bien d'autres encore. Il eut l'idée d'engager la cantatrice Geraldine Farrar pour trois films: « Maria Rosé », « Carmen » et « Temptation », pour la somme alors fabuleuse de 20.000 dollars. On crut qu'il avait perdu l'esprit, mais le succès de ces films et de « Joan the Woman » en 1917 prouva qu'il avait eu un flair de génie.

L'ambition de DeMille était de mettre l'écran au service de grands sujets. En 1923, DeMille réalisait son premier film inspiré de la « Bible »: « Les Dix Commandements ». C'était une entreprise téméraire. Le budget s'élevait à 1.400.000 dollars. Cette première version du film avait seulement un prologue biblique. En 1923, la religion à l'écran était considérée à Hollywood comme un suicide cinématographique. En outre, le coût du film était si extravagant qu'on pensait qu'il serait impossible de réaliser le moindre bénéfice. Le succès de ce film fut sans précédent.

En 1927, DeMille porta la vie du Christ à l'écran. C'était « Le Roi des Rois », considéré maintenant comme un classique. Ce film fut suivi, en 1932, par « Le Signe de la Croix ». Désormais, chaque année est marquée par un, et quelquefois deux grands films signés DeMille. 1935 voit « Les Croisades » sortir sur tous les écrans du monde. Mais ce n'est qu'en 1949 qu'il retourne aux sujets bibliques avec « Samson et Dalila ».

Trente ans après que « Les Dix Commandements » eût prouvé que les sujets religieux correspondaient admirablement aux exigences de l'écran et que leur attrait était universel, DeMille, plus fasciné que jamais par la personnalité de Moïse, décida de remanier complètement ce film et de couronner sa carrière par une œuvre qui illustrerait « les luttes qui mirent aux prises Moïse, l'homme et Ramses, le roi ».

Cecil B. DeMille mena à bonne fin son ambitieux projet. L'année 1958 vit sur les écrans du monde entier son « Moïse », véritable monument cinématographique.

Pierre Vandœuvres

Restaurant de Tourbillon, Sion

Menu complet Fr. 6,50

Sans premier Fr. 5,—

Potage Julienne

☆

Risotto financière
Escalope de veau viennoise
Pommes sautées
Endives au beurre
Salade

Coupe de fruits au kirsch

Plat du jour Fr. 3,50

Potage Julienne

Rôti de veau

Pommes sautées

Salade

L'instantané

de Pierre Vallette

Cette fois, on est fixé!

Au siècle prochain, la vie sera créée artificiellement, les opérations pourront être faites sans que coule une goutte de sang, et l'homme normal n'aura plus besoin que d'une ou deux heures de sommeil par nuit.

Voilà les dernières nouvelles qui nous sont parvenues de l'URSS.

Pavoisez si le cœur vous en dit, mais... ne comptez pas sur mes drapeaux!

Si vous désirez quelques précisions, supplémentaires, apprenez qu'en l'an 2000 les chirurgiens se serviront du bistouri supersonique... Les supersons ne se contenteront pas de tailler dans les tissus humains sans provoquer d'hémorragie, mais ils seront de plus un facteur précieux de coagulation.

Bien entendu, les diagnostics médicaux se feront mécaniquement, et tout contact personnel entre le médecin et son patient sera superflu. A vrai dire, certains Esculapes d'aujourd'hui se satisfont déjà avec des tests et des analyses, et jugent inutile de palper leurs clients!

Dans un tout autre domaine, les voyages dans la lune seront à portée de toutes les bourses, et cet astre sera devenu un nouveau continent, dont certaines grandes firmes terriennes exploiteront les richesses naturelles.

Il y a quelques mois encore, on pouvait s'imaginer que de telles prédictions n'étaient en fait que des « bobards », lancés pour les besoins de la propagande moscovite. Maintenant hélas, quelques réalisations récentes de « derrière le rideau de fer » obligent le plus sceptique à les prendre au sérieux.

Tout compte fait, mieux vaut en rire que d'en pleurer, car les adultes de 1959 ont la consolation de se dire qu'en ce temps-là ils auront la veine d'appartenir à un monde prétendu meilleur.

Pour ma part, j'apprécie beaucoup de vivre en un siècle où l'on a encore la latitude de dormir tout son saoul si l'environnement vous en prend, et même de rêver à longueur de nuit par-dessus le marché.

Car en définitive, le sommeil et le rêve, mis à part les cauchemars, n'est-ce pas grâce à eux que l'on échappe, durant de trop courts instants, aux angoisses déjà lancinantes des temps présents?

Afin de connaître exactement le nombre de ses lecteurs, la direction d'un grand journal américain a fait ramasser dans la rue, le métro, les chemins de fer, etc., une centaine d'exemplaires dont elle a fait relever ensuite toutes les empreintes qu'on y avait laissées.

La Bible s'enrichit d'une nouvelle traduction: en langue konkani parlé sur la côte occidentale de l'Inde. Mais étant donné que le konkani est uniquement une langue parlée, le traducteur a dû prendre les caractères d'une langue apparentée, le kannada.

Les jeunes Lapons qui ont fréquenté les écoles norvégiennes confortables et bien chauffées, ont de moins en moins de goût pour la vie précaire des nomades. Aussi, le gouvernement d'Oslo a-t-il décidé de faire construire un premier groupe de maisons pour les loger de façon stable dans le district de Kautokeino.

CHRONIQUE SPORTIVE

Deux Valaisans à l'honneur

M. Victor de Werra,
membre du Comité central de l'ASF

M. Gustave Gœlz,
membre de la commission technique



M. Gustave Gœlz.



M. Victor de Werra.

L'Association suisse de football a tenu son assemblée extraordinaire, samedi et dimanche passés à la Chaux-de-Fonds. Nous avons donné dans notre numéro de lundi un compte rendu de cette importante assemblée.

Nous n'y reviendrons donc pas. Cependant, c'est avec un grand plaisir que nous avons appris la nomination de deux Valaisans aux postes directeurs du football suisse.

Tout d'abord, M. Victor de Werra, président du Tribunal cantonal et président d'honneur du FC Sion a été nommé membre du comité central. C'est là une nomination que M. de Werra a particulièrement méritée tant son travail pour la cause du football en Romandie a été considérable.

M. Gustave Gœlz, ensuite, le populaire footballeur sierois et grand connaisseur des choses du ballon rond, a été nommé membre de la commission technique de l'Association suisse de football. C'est là aussi une nomination que M. Gœlz a incontestablement méritée.

Nous félicitons donc très vivement MM. de Werra et Gœlz qui ont fait ainsi honneur à leur club, à leur ville et au canton du Valais tout entier.

C'est par ailleurs une nouvelle preuve de l'estime dans laquelle on tient les footballeurs valaisans.

Voici la composition des diverses commissions qui régiront le football suisse ces prochaines années :

Président central : M. Gustave Wiederkehr.

Membres du comité central : M. Otto Sailer ; Me André Haenni ; M. Paul Spira ; M. Victor de Werra ; Me Sergio Zorzi ; M. Gérard Lavanchy.

Comité d'honneur (organe nouveau) : MM. Otta Eicher, président ; Albert Mayer, Ernest Thommen, Rodolphe Stalder, Paul Haefelin, Josef Ackermann.

Comité de sélection : MM. Düblin, président ; Spagnoli, Kielholz, Vescovi. Les candidatures de MM. Olivier Eggi-

mann et Keller furent retirées).

Commission technique : MM. Walter Suter, président ; Walter Hugentobler, Gustave Gœlz ; Albert Braendler.

Commission des juniors : MM. Max Wiederkehr, président ; Carlito Galfetti, Georges Escoffey, Hans Berger.

La présidence des autres organes sera assumée par les personnalités suivantes :

Tribunal arbitral : Dr Otto Bücher. Commission des arbitres : M. Adolf Lindenberg.

Commission pénale et de contrôle : M. Joseph Schmidt (qui obtint 66 voix contre 28 à Me Otto Christen).

Commission des finances : M. Ricardo Rossi.

Secrétaire général : Dr Kaeser (réélu pour quatre ans).

Commission de la caisse de secours : M. Willy Bojak.

SKI

Montana-Crans

Les IVe Jeux internationaux silencieux d'hiver auront lieu du mardi 27 janvier au dimanche 1er février.

Voici le programme de cette intéressante manifestation qui réunira les sportifs sourds et muets de plusieurs nations.

Mardi 27 : 11 h. Cérémonie d'ouverture sur le Lac Grenon ; 14 h. Fond 15 km. Départ et arrivée, Lac Grenon.

Mercredi 28 : 14 h. Slalom géant : départ Cry d'Er, arr. Arnouvaz.

Jeudi 29 : 10 h. Slalom spécial, départ vers l'hôtel Beau-Regard, arrivée Bluche ; 14 h. Fond 30 km. départ et arrivée, Lac Grenon.

Vendredi 30 : 10 h. Relais 3 x 10 km, dép. et arr. Lac Grenon.

Samedi 31 : 14 h. 30 Saut spécial et combiné sur le Tremplin de Vermala.

Dimanche 1er : 14 h. Clôture des jeux et distribution des prix sur le Lac Grenon.

Hoolans, meilleur « billardeur » du Valais

De toutes les manifestations organisées par M. Robert-Tissot, et son étamajor, dans le cadre du championnat suisse, régional et enfin cantonal, cette dernière nous laissa sans aucun doute la meilleure impression sur le plan de la technique pure.

Comme annoncé dans notre dernier numéro de la « Feuille d'Avis du Valais », samedi et dimanche passés, le club de billard séduisois était à nouveau sur la brèche. Cette fois il s'agissait de désigner le champion valaisan de la première catégorie, autrement dit d'attribuer le titre de meilleur joueur absolu du canton. La présence du grand champion Hoolans, celle de Perraudin et Keller, des outsiders de plus en plus dangereux et menaçants qui, sans tarder, sauraient profiter de la moindre faiblesse du favori, donnait un attrait tout particulier à ces joutes.

Samedi après-midi, Bortis, en bien meilleure forme, réussit à résister brillamment à Perraudin qui dut mettre les bouchées doubles pour remporter sa première victoire. (300-233). Notre champion valaisan devait encore battre Felley, de Martigny, par 300-256 pts. la moyenne, par contre, laissant à désirer puisqu'il fallut 76 reprises à Perraudin pour s'octroyer deux nouveaux points. Keller disposa facilement de Felley et de Bortis. Hoolans « liquida » également ses deux premiers adversaires en obtenant même une magnifique moyenne de 27.27 pour son match contre Bortis.

Les matches du dimanche eurent lieu dans une ambiance parfois surexcitée. Keller fit un splendide effort lors de son match contre Hoolans pour causer une surprise éventuelle, mais c'était sans compter sur la finesse et l'habileté du restaurateur de Vercorin. La défaite de Keller contre Perraudin, l'enfant terrible des derniers championnats, était tout de même inattendue et fut tout à l'honneur du Séduisois classé officiellement, selon les moyennes générales, après Keller. Notons également les succès de Bortis et Grandmoulin sur leur collègue Felley. Ce dernier, pour rencontrer Bortis, se présentait dans la même tenue que son adversaire, en short, aux beaux mollets blancs et des souliers à clous !

La finale tant attendue opposa Hoolans à Perraudin. Ce fut une démons-



tration tout simplement splendide du billard tel qu'il doit être joué. Hoolans compense dès la première reprise les 39 points réussis par Perraudin et en ajoute encore 33 nouveaux. Déchaîné, ce joueur parfait, refait une série de 45 points, une de 32 et termine tout bonnement ses 300 points par une série de 136 points. Quelle adresse, quel calme dans tous ses mouvements ; voilà un beau champion et digne de son titre.

Les nombreux spectateurs applaudirent chaleureusement Hoolans qui, espérons-le, défendra magnifiquement les couleurs valaisannes au championnat suisse 1ère catégorie, cadre, à Zurich, au courant du mois de mars. Nous félicitons vivement Hoolans et lui souhaitons bonne chance pour ses prochaines épreuves ainsi qu'à Perraudin qui, lui, devra déjà lutter pour le titre de champion romand de troisième catégorie à

Genève, au courant du mois de février encore.

Notons que Hoolans obtint lors de son dernier match une moyenne extraordinaire de 60 points, résultat pour la première fois enregistré en Valais. Un grand bravo et si Hoolans reprend sérieusement l'entraînement, nous ne doutons pas d'un renouvellement de son succès sur le plan national. En 1957, champion suisse 2e catégorie, cadre, en 1958, champion valaisan absolu et en 1959, à Zurich, qui sait... bref, n'anticipons pas !

Le soir, dès 18 heures, M. Robert-Tissot qui fit preuve d'autorité (il en fallait parfois !) durant tout le championnat, procéda à la distribution des prix. Membres du comité, invités et joueurs, « du rent » prendre la parole pour donner leurs impressions sur le tournoi. Keller fit un appel afin qu'un recrutement plus sérieux se fasse auprès de la jeunesse et que l'on parvienne à créer une fédération valaisanne des clubs de billard qui donnerait l'occasion de faire disputer un championnat inter-clubs et qui attirerait d'autres clubs de villages et par là arriverait à recruter quelques excellents éléments. (Nous reviendrons prochainement sur le recrutement). Après ces joutes sportives où les nerfs en prirent un bon coup, qu'il était bon de revoir tous les joueurs calmes et réunis autour d'une table en dégustant une excellente goutte d'un produit de notre beau vignoble valaisan. Voilà de vrais sportifs qui savent oublier en quelques minutes les petites difficultés rencontrées lors d'un match. Ry.

HOCKEY SUR GLACE

Sion II - Nendaz 3-2

(1-1 0-0 2-1)

HC Sion II : Birchler L.; Revaz S., Fauchère M.; Jordan L., Debons G.; Debons Jean-J., Eggs B., Evéquo C.; Forclaz P., Clivaz R., Ferrero G.

HC Nendaz : Fournier J.-L.; Fournier S., Mariéthod J.; Gillioz G., Gillioz B., Fournier M., Fournier G.; Lang M., Mariéthod M., Michelet G.

Arbitre : Anthamatten : bon. Patinoire du HC Sion.

Pénalisations de 2 minutes : Forclaz P. et Ferrero G. du HC Sion.

Buts : pour Sion II : Evéquo C. sur passe de Jordan; Debons J.-J. sur passe de Debons G.; Debons J.-J. sur passe de Forclaz P. — Pour Nendaz : 2 buts de Mariéthod J. sur effort personnel.

Dimanche soir, le HC Sion II rencontrait en match de championnat le HC Nendaz. On se souvient à ce propos qu'il y a une semaine les Nendards s'étaient offert le luxe de battre les réserves du HC Sion sur la patinoire des Ecluses à Haute-Nendaz.

A l'équipe locale manque Debons B. qui a repris du service avec la première grâce à son brillant retour de forme, ainsi que Ducrey G., également lié à la première séduisoise pour cette année.

Au HC Nendaz, on note l'absence de la petite vedette blonde Mimi Mariéthod, blessé contre Bramois, ainsi que Lathion A. et Bourban L. également blessés.

Disons d'emblée que le résultat est juste mais qu'il aurait très bien pu être inversé car le jeu présenté par les deux équipes fut très équilibré et d'un niveau technique qui fit plaisir à voir.

Cependant le HC Sion, mieux à son aise sur la glace artificielle, a mérité les deux points de l'enjeu. Les Nendards peuvent se vanter d'avoir donné du fil à retordre à la vaillante équipe locale et d'avoir fait durant toute la partie jeu égal avec leur adversaire.

L'équipe de Sion s'est avérée dangereuse par les descentes de Eggs et Debons J.-J. toujours à l'affût et opportunistes.

Au HC Nendaz on remarquera la belle partie fournie par les arrières, secs et robustes, mais jamais méchants, qui permirent même de marquer les deux buts pour leur équipe. A la décharge des avants qui ne purent trouver le chemin des filets défendus par Birchler, rappellons les quatre envois sur le poteau de Lang M. et de Mariéthod M.

Félicitations à toute l'équipe séduisoise pour sa belle victoire sur le HC Nendaz qui, cependant, n'a nullement démérité.

Il y a des défaites qui se supportent, surtout lorsqu'on a la satisfaction d'avoir lutté et d'avoir fait du bon travail. Jack.

Concours de ski IP du 25.1.59

Haute Nendaz groupait dimanche 25 janvier les meilleurs skieurs des sections IP du Valais central. Plus de 90 coureurs se sont mesurés dans un slalom géant habilement piqué par Gaston Gillioz, moniteur de Haute-Nendaz. Cette rencontre à ski est l'une des possibilités multiples qu'offre l'IP d'intéresser les jeunes gens aux diverses activités sportives.

La section organisatrice (Haute-Nendaz) mérite une mention spéciale pour son travail de préparation. Un public très nombreux était venu encourager ses favoris.

Voici le palmarès de cette journée. Les résultats complets sont communiqués aux moniteurs.

CLASSEMENT INDIVIDUEL

1. Pralong Candide, Mâche (gagne définitivement le challenge), 1'35" 2/5 ;
2. Dayer Clément, Mâche, 1'37" ;
3. Sierro Nicolas, Mâche, 1'37" 2/5 ;
4. Rossini Gabriel, Haute-Nendaz, 1'39 4/5 ;
5. Lang Michel, Hte-Nendaz, 1'39 4/5 ;
6. Pralong Henri, Mâche, 1'42" ;
7. Varone René, Savièse, 1'42" ;
8. Crittin Jean, Chamoson, 1'42" 1/5 ;
9. Torrent Bernard, Arbaz, 1'45" 1/5 ;
10. Travaletti Jean-Paul, Ayent, 1'45 3/5 ;
11. Peter Germain, Ayer, 1'47" 3/5 ;
12. Bonvin Gilbert, Arbaz, 1'47" 3/5 ;
13. Theytaz Régis, Ayer, 1'47" 4/5 ;
14. Rey Jean-Claude, Ayent, 1'48" ;
15. Pralong André, Chippis, 1'48" 4/5 ;
16. Coudray Bernard, Chamoson, 1'49" ;
17. Praz Simon, Hte-Nendaz, 1'49" 2/5 ;
18. Crittin Michel, Chamoson, 1'49" 4/5 ;
19. Michelet Georges, Hte-Nendaz, 1'49" 4/5 ;
20. Mariéthod Michel, Hte-Nendaz, 1'50" 1/5 ; etc.

CLASSEMENT PAR EQUIPES

1. Mâche, 4'49"4 (gagne le challenge du VII arrdt) ;
2. Hte-Nendaz, 5'07"4 ;
3. Chamoson, 5'20"3 (gagne le challenge régional) ;
4. Ayent, 5'27"3 ;
5. Haute-Nendaz II, 5'35"3 ;
6. Savièse I, 5'42"4 ;
7. Hte-Nendaz III, 5'44"1 ;
8. Arbaz III, 5'45" ;
9. Arbaz I, 5'46"1 ;
10. AIAG, Chippis, 5'46"3 ;
11. Ayer I, 5'50"1 ;
12. Dailion, 5'51"1 ;
13. Ayent II, 6'09"4 ;
14. Savièse II, 6'22"2 ;
15. Erde, 6'32"4 ;
16. Ayer II, 6'38"3.

Les sports du week-end



Les championnats suisses de bob se sont déroulés à St-Moritz. La victoire est revenue à l'équipe zurchoise formée de Max Angst et Gottfried Kottmann l'ancien champion suisse d'aviron. Notre photo montre les deux champions après leur victoire. A Unterwasser a débuté la semaine internationale de saut. Les Scandinaves ont nettement dominé le débat et la victoire est revenue au champion finlandais Kalevi Kaerkinen qui s'est imposé devant le Suédois Bergmann et le Suisse Andreas Daescher dont le comportement a été au-dessus de tout éloge. Notre photo montre le champion finlandais en plein vol.

Rip Kirby



Copyright by COSMOPRESS, Genève

Les champions de groupe sont connus

Les champions de groupe de Suisse romande sont maintenant connus.

Dans le groupe VII la victoire a finalement souri à UGS qui a eu beaucoup de peine à venir à bout de Bienne, qui fut son plus coriace adversaire.

Dans le groupe VIII le titre est revenu à Lausanne II, entraîné par le Canadien Nicoli, l'ancien entraîneur de Crans, qui ne peut plus être rejoint en tête du groupe.

Enfin, dans le groupe valaisan, la victoire a récompensé le HC Sion qui a remporté son duel contre Villars.

Les finalistes romands sont donc : UGS, Lausanne II et Sion.

Les finales se disputeront comme suit :

Dimanche 1er février : UGS - Lausanne II.

Mercredi 4 février : Lausanne II - Sion.

Samedi 7 février : Sion - UGS.

Le vainqueur sera sacré champion romand et disputera les finales suisses.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE Ligue nationale A

Jeudi : Zurich - Ambri Piotta ; Young Sprinters - Lausanne.

Samedi : Berne - Ambri Piotta ; Davos - Young Sprinters.

Dimanche : Bâle - Zurich ; Arosa - Lausanne.

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

Mercredi : Sierre - Viège.

Samedi : Servette - Chaux-de-Fonds ; Montana - Gottéron.

Dimanche : Martigny - Viège.

GROUPE EST

Mardi : Zurich II - Kloten.

Samedi : Kloten - Saint-Moritz ; Grindelwald - Zurich II.

Dimanche : Grasshoppers - Saint-Moritz ; Langnau - Zurich II.

Première ligue

Mardi : Villars - Crans.

Mercredi : Sion - Crans.

Dimanche : Saas-Fée - Zermatt.

CE SOIR A 18 h. 30 :

Ecoles de Sion

Ecoles de Martigny

Cette rencontre, qui promet d'être très intéressante, et qui opposera une sélection des Ecoles de Sion à celle de Martigny se disputera ce soir dès 18 h. 30 sur la patinoire de Sion.

Ce match avait été primitivement fixé à samedi passé, mais l'on se souvient qu'il avait été renvoyé à la suite de la rencontre Villars-Sion.

Bien entendu l'entrée est gratuite.

Grains du Sport-Toto

CONCOURS A 12 MATCHES

1 gagnant avec 12 pts. 49.581,65 fr.

6 gagnants avec 11 pts. 8.253,60 fr.

117 gagnants avec 10 pts. 423,75 fr.

CONCOURS A 10 MATCHES

2 gagnants avec 21 pts 24.790,80 fr.

5 gagnants avec 20 pts. 9.916,30 fr.

43 gagnants avec 19 pts. 1.153,05 fr.

Nous vous invitons à assister,

du mercredi 28 janvier au lundi 2 février
à la

démonstration de TELEVISION

organisée par «Pro Radio-Télévision»
au hall de la Matze à Sion
route de Lausanne

Horaire des émissions : de 17 à 18 h. pour les enfants ;
de 20 h. à la fin des émissions pour les adultes

Entrée gratuite

Pas de vente

Les concessionnaires de Télévision :

**Hallenbarter & Cie
Bichsel Kurt
Fuchslin F.
Mühlematter B.**

*Propre...
et fraîche comme une rose!*

SD 6B

Comme elle se sent
fraîche et pleine
d'assurance...
grâce au double
morceau SUNLIGHT,
un savon pur,
que l'on aime
du premier coup!



2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine
seulement 90 cts

le savon de toilette qui rafraîchit!

A vendre

VW 57

état de neuf Fr. 4400,-

VW 55

avec garantie Fr. 3900,-

VW 52

révisée Fr. 2500,-

Garage C. Rossier &
Tschopp, Chippis. Tél.
(027) 5 12 99.

On cherche

appartement

de 3 pièces sans confort,
si possible avec jardin à Sion ou environs.

Kolly Conrad, Char-
done s/Vevey.

Sténo-dactylo

trouverait place stable
et bien rétribuée dans
entreprise de la place.

Adresser offres à Case
Postale 289, Sion I.

Poussines

3 mois, Fr. 10,50, prêtes
à la ponte Fr. 14,-

Poussins

3 jours, Fr. 1,50. Croi-
sés Leghorn, la race
bien connue. Indemnes
de pullorum.

G. Zengaffinen, parc
avicole, Noës, tél. 027
5 01 89.

LOECHE-LES-BAINS

Hôtel Bellevue et de France

Situation magnifique
100 lits

Grande piscine dans chaque hôtel
Ces piscines seront mises gracieusement à la disposition des
participants aux Championnats Valaisans de ski

SE RECOMMANDE
**Société des Hôtels et des Bains
LOECHE-LES-BAINS**

La Direction

Téléphone (027) 5 41 04

A. Willi

**Votre manteau est trop long ?
Votre pantalon trop large ?**

VALTEX

leur rendra jeunesse et bien aller
Valtex : clinique du vêtement

Roger Krieger

Confection

Monsieur

Place Centrale

Martigny-Ville

Tél. (026) 6 01 73

On demande

chauffeur - livreur - représentant taurillon

Place stable et bien rétribuée à per-
sonne active.

Ecrire avec références et photo sous
chiffre P 1759 S à Publicitas, Sion.

A vendre un

de reine d'alpage et
marque laitière.
S'adr. à Emmanuel
Posse, Chamoson.

Sommelière

connaissant si possible
service de salle, de-
mandée par café-res-
taurant Balavaud (Vé-
troz). Entrée début fé-
vrier.

Tél. 4 12 17.

On cherche
lit d'enfant

occasion.
Ecrire sous chiffre P.
1775 S., à Publicitas,
Sion.

On cherche pour le 1er
mars

appartement

de 3 chambres et cui-
sine.
Tél. 2 25 40.

A louer belle

appartement

de 2 pièces à 2 pièces
et demie ou hall, cui-
sine, salle de bain, tout
confort. Fin juin début
juillet.

Ecrire sous chiffre P.
20 087 S., à Publicitas,
Sion.

On cherche à louer à
Sion ou environs

appartement

3-4 pièces, tout confort.
Ecrire sous chiffre P.
20 086 S., à Publicitas,
Sion.

A louer belle

chambre

Fam. O. Zenklusen, La
Matze D, Sion.

Menuisier

possédant permis rou-
ge cherche place à Sion
ou environs. Libre tout
de suite.

A la même adresse, on
cherche un

appartement

de 3 pièces.
Ecrire sous chiffre P.
20 088 S., à Publicitas,
Sion.

Dactylo

Suisse allemande cher-
che place à Sion. No-
tions de français. Libre
tout de suite.

Ecrire sous chiffre P.
20 090 S., à Publicitas,
Sion.

A vendre

**2 appareils
à disques**

1 «Tommaster», 60 sé-
lections, neufs valeur
Fr. 5000,-, cédé avec
réduction, glaces, crédit
Tél. (027) 2 32 71, Hôtel
Nikita, Sion.

Compagnie d'Assuran-
ces toutes branches à
Sion engagerait

apprenti

de bureau. Date à con-
venir.

Offres écrites à Case
postale 148, Sion.

On cherche une

chambre

au centre de la ville.
Ecrire sous chiffre P.
1772 S., à Publicitas,
Sion.

On cherche une

jeune fille

pour tout de suite ou
date à convenir.

S'adr. à la boucherie
Peter, Sion, tél. 2 14 55
(027).

A vendre

1 poussette Wisa-Glo-
ria de luxe

1 vélo homme

1 paire de ski env. 2 m

Le tout en parfait état.
Prix avantageux.

Ecrire sous chiffre P.
20 083 S., à Publicitas,
Sion.

Je cherche à acheter à
Antzer sur Ayent

terrain

env. 1000 m2.

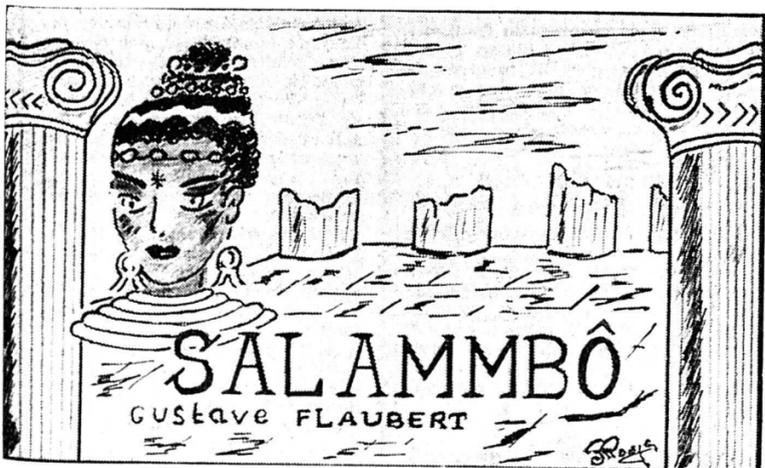
Faire offres écrites en
indiquant le prix du
m2 sous chiffre P. 1575
S., à Publicitas, Sion.

Bureau d'architecte du
centre cherche

dessinateur

expérimenté.

Faire offres écrites au
Bureau du Journal
sous chiffre 301.



(Avec autorisation spéciale)

ment dans la troisième enceinte, entre
les portiques latéraux, où étaient les
habitations des prêtres.

Derrière les cellules il devait y avoir
pour sortir un chemin plus court. Ils
se hâtèrent.

Spendius, s'accroupissant au bord de
la fontaine, lava ses mains sanglantes.
Les femmes dormaient. La vigne d'éme-
raude brillait. Ils se remirent en mar-
che.

Mais quelqu'un, sous les arbres, cou-
rait derrière eux; et Mâtho, qui portait
le voile, sentit plusieurs fois qu'on le
tirait par en bas, tout doucement. C'é-
tait un grand cynocéphale, un de ceux
qui vivaient libres dans l'enceinte de
la Déesse. Comme s'il avait eu consi-
cience du vol, il se cramponnait au

manteau. Cependant ils n'osaient le
battre, dans la peur de faire redoubler
ses cris; soudain sa colère s'apaisa et
il trottait près d'eux, côte à côte, en
balançant son corps, avec ses longs
bras qui pendaient. Puis, à la barrière,
d'un bond, il s'élança dans un palmier.

Quand ils furent sortis de la der-
nière enceinte, ils se dirigèrent vers le
palais d'Hamilcar, Spendius compre-
nant qu'il était inutile de vouloir en
détourner Mâtho.

Ils prirent par la rue des Tanneurs,
la place de Muthumbal, le marché aux
herbes et le carrefour de Cynasyn. A
l'angle d'un mur, un homme se recula,
effrayé par cette chose étincelante qui
traversait les ténébres.

« Cache le zaïmph ! » dit Spendius.
D'autres gens les croisèrent; mais ils
n'en furent pas aperçus.

Enfin ils reconnurent les maisons de
Mégara.

Le phare, bâti par derrière, au som-
met de la falaise, illuminait le ciel
d'une grande clarté rouge, et l'ombre
du palais, avec ses terrasses superpo-
sées, se projetait sur les jardins com-
me une monstrueuse pyramide. Ils en-
trèrent par la haie de jujubiers, en
abattant les branches à coups de poi-
gnard.

Tout gardait les traces du festin des
Mercenaires. Les parcs étaient rompus,
les rigoles tarées, les portes de l'ergas-
tule ouverte. Personne n'apparaissait
autour des cuisines ni des celliers. Ils
s'étonnaient de ce silence, interrompu
quelquefois par le souffle rauque des
éléphants qui s'agitaient dans leurs en-
traves, et la crépitation du phare où
flambait un bûcher d'aloès.

Mâtho, cependant, répétait :

« Où est-elle ? je veux la voir !
Conduis-moi !

« C'est une démente ! » disait
Spendius. « Elle appellera, ses esclaves
accourront, et malgré ta force, tu mour-
ras ! »

Ils atteignirent ainsi l'escalier des
galères. Mâtho leva la tête, et il crut
apercevoir, tout en haut, une vague
clarté rayonnante et douce. Spendius
voulut le retenir. Il s'élança sur les
marches.

En se retrouvant aux places où il
l'avait déjà vue, l'intervalle des jours
écoulés s'effaça dans sa mémoire. Tout
à l'heure elle chantait entre les tables;
elle avait disparu, et depuis lors il
montait continuellement cet escalier.
Le ciel, sur sa tête, était couvert de
feux; la mer emplissait l'horizon; à
chacun de ses pas une immense plus
large l'entourait, et il continuait à gra-
vir avec l'étrange facilité que l'on
éprouve dans les rêves.

Le bruissement du voile frôlant con-
tre les pierres lui rappela son pouvoir
nouveau; mais, dans l'excès de son es-
pérance, il ne savait plus maintenant ce
qu'il devait faire; cette incertitude l'in-
timida.

De temps à autre, il collait son visage
contre les baies quadrangulaires des
appartements fermés, et il crut la voir
dans plusieurs des personnes endormi-
es.

Le dernier étage, plus étroit, formait
comme un dé sur le sommet des ter-
rasses. Mâtho en fit le tour, lentement.
Une lumière laiteuse emplissait les
feuilles de talc qui bouchaient les pe-
tites ouvertures de la muraille; et sym-
étriquement disposées, elles ressem-
blaient dans les ténébres à des rangs de
perles fines. Il reconnut la porte rouge
à croix noire. Les battements de son
cœur redoublèrent. Il aurait voulu s'en-
fuir. Il poussa la porte; elle s'ouvrit.

Une lampe en forme de galère brû-
lait suspendue dans le lointain de la
chambre; et trois rayons, qui s'échap-
paient de sa carène d'argent, trem-
blaient sur les hauts lambris, couverts
d'une peinture rouge à bandes noires.
Le plafond était un assemblage de pou-
trelles, portant au milieu de leur dor-
ure des améthystes et des topazes dans
les nœuds du bois. Sur les deux grands
côtés de l'appartement, s'allongeaient un
lit très bas fait de courroies blanches;
et des cintres, pareils à des coquilles,
s'ouvraient au-dessus, dans l'épaisseur
de la muraille, laissant déborder quel-
que vêtement qui pendait jusqu'à terre.

Une marche d'onyx entourait un ba-
sin ovale; de fines pantoufles en peau
de serpent étaient restées sur le bord
avec une buire d'albâtre. La trace d'un
pas humide s'apercevait au delà. Des
senteurs exquis s'évaporent.

Mâtho effleurait les dalles incrustées
d'or, de nacre et de verre; et malgré la
polissure du sol, il lui semblait que ses
pieds enfonçaient comme s'il eût mar-
ché dans des sables.

Il avait aperçu derrière la lampe
d'argent un grand carré d'azur se ten-
nant en l'air par quatre cordes qui rem-
ontaient, et il s'avancait, les reins
courbés, la bouche ouverte.

(A suivre)

Donnez la préférence

« La Feuille d'Avis du Valais » à
laquelle vous aurez donné la pré-
férence au moment de vous abon-
ner deviendra plus forte et indis-
pensable dans tous les ménages
du canton.

A TRAVERS LE MONDE

Au Conseil du Pacte de Bagdad Union nécessaire des petits pays pour leur défense commune

KARACHI (Reuter) — A l'occasion de l'ouverture de la sixième session du Pacte de Bagdad, le général Mohammed Ayub Khan, président du Pakistan, a déclaré que la force des grandes puissances et les énormes dépenses militaires contraindraient les petits pays à s'unir pour assurer leur défense en commun. Il a dit textuellement : « vous examinerez sans aucun doute, pendant vos entretiens, les améliorations nécessaires à apporter au potentiel défensif des Etats du Pacte, de sorte que tout pays qui viendrait à menacer notre paix le ferait à ses risques et périls. »

ORGANISATION DEFENSIVE ET MOYEN DE COOPERATION

M. Duncan Sandys, ministre britannique de la défense, a déclaré qu'en dépit des événements de l'été dernier à Bagdad, les objectifs du Pacte de Bagdad resteront inchangés. Le Pacte de Bagdad est non seulement une organisation défensive, mais encore un moyen de coopération tendant à établir le bien-être économique de la région et à relever le niveau de vie des peuples intéressés. En outre, le Pacte est un forum pour une discussion ouverte et confidentielle sur le développement politique en cours.

LES DIFFICULTES DES REALISATIONS

M. Eghbal, premier ministre d'Iran, a dit pour sa part que l'on devait malheureusement constater que le Pacte

quances sérieuses pour tous les peuples épris de paix.

PARTICIPATION AMERICAINE EFFECTIVE

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Henderson, a déclaré en réponse aux questions du Pakistan, de la Turquie et de la Perse que son gouvernement est prêt à signer des accords sur une collaboration dans le domaine de la sécurité et de la défense, sur la base des proportions faites à ces pays lors de la session du Pacte de Bagdad en juillet passé à Londres. Les Etats-Unis sont également disposés à renforcer l'organisation du Pacte de Bagdad.

Un violent incendie à Lyon

LYON (AFP) — Un violent incendie a ravagé lundi matin deux quartiers de la banlieue sud de Lyon où vivent dans des cabanes et des véhicules hors d'usage, plus de 1.500 Nord-Africains dont les deux tiers sont sujets tunisiens.

A l'arrivée des pompiers, le sinistre (qui semble avoir une origine accidentelle) avait déjà attaqué une dizaine de baraques et des renforts furent demandés.

Les sapeurs-pompiers durent lutter contre l'incendie pendant plus d'une heure.

Le feu a détruit une centaine de baraques ainsi que tout ce qu'elles renfermaient, les locataires, plus de deux cents sont sans abri. Aucun blessé n'est à signaler.

M. Khrouchtchev candidat au Soviet suprême

MOSCOU (AFP) — La première candidature à être proposée pour les prochaines élections au Soviet suprême de la R.S.F.S.R. (Fédération de Russie) a été celle de M. Nikita Khrouchtchev, président du Conseil et premier secrétaire du comité central du parti communiste de l'URSS.

Radio-Moscou annonce en effet que les « activistes » du district de Kalinine, de Moscou, ont désigné à l'unanimité M. Nikita Khrouchtchev comme candidat de ce district aux prochaines élections législatives de la République.

Le voyage de Tito

COLOMBO (AFP) — Le maréchal Tito qui vient d'effectuer une visite officielle de 5 jours à Ceylan, a quitté ce matin, à bord de son yacht « Galeb », la ville de Colombo. Avant de regagner son pays, le chef de l'Etat yougoslave se rendra en Ethiopie, au Soudan et en Egypte.

Le maréchal Tito a été salué avant son départ par M. Salomon Bandaranaike, premier ministre, et les membres du cabinet cingalais.

Expulsion de communistes de Jordanie

AMMAN (Reuter) — Le Gouvernement jordanien a décidé dimanche soir, de priver de leur nationalité jordanienne 48 communistes et anciens officiers de l'armée. Les personnes frappées par cette mesure sont accusées d'avoir tenté, en avril 1957, de renverser le gouvernement et d'assassiner le roi Hussein. Parmi elles figurent les anciens généraux Ali Nuwar et Ali Hayard, qui s'étaient enfuis en Syrie lors de la découverte du complot.

Condamnations en Pologne

PARIS (AFP) — 1.000 distillateurs clandestins de vodka ont été poursuivis en 1958 en Pologne par les tribunaux de la seule région de Bialystok, annonce ce matin la presse polonaise reçue à Paris. Certains parmi ces propriétaires d'alambics, concurrents invétérés du fisc polonais ont été condamnés à de lourdes peines de prison. La justice a largement tenu compte de la nocivité du breuvage clandestin mal raffiné dont l'importante consommation, s'ajoutant à celle de l'alcool autorisé, a été la cause directe de 23 crimes commis en 1958 dans la région de Bialystok.

Incident israélo-jordanien

JERUSALEM (Reuter) — On annonce officiellement qu'un soldat israélien a été tué d'un coup de fusil à la frontière jordanienne. Le coup de feu venait du territoire jordanien. L'incident s'est produit à quelques mètres du siège de la commission mixte d'armistice, sis à la porte Mandelbaum.

Ouragan sur la mer Baltique

VARSOVIE (AFP) — L'ouragan qui s'est abattu depuis quelques jours sur la mer Baltique a paralysé tout trafic sur la côte polonaise, tandis que les tempêtes de neige ont désorganisé les communications ferroviaires et routières dans les régions de Cracovie et d'Olsztyn.

148 bateaux de pêche dont six allemands et quatre danois ont été surpris en haute mer par la tempête et n'ont réussi à rentrer dans les ports qu'après de multiples difficultés. Seul un bateau de pêche polonais, le « Jal 18 », a coulé à 8 km. du port de Hel, dans le Golfe de Gdansk, mais l'équipage a pu être sauvé. Enfin, dans les ports de Gdansk et Gdynia, les travaux de déchargement sont interrompus.

Grève en Italie

BARI (ANSA) — 2.000 domestiques de campagne de la province de Bari se sont mis en grève lundi pour 24 heures. A Bari même, la police a empêché des cortèges de manifestants. Aucun incident ne s'est produit. Les grévistes demandent une aide pour mettre fin à la situation difficile provoquée par la suppression de la garantie obligatoire du travail.

Naufrage

TARENTE (Reuter) — Un pétrolier français s'est porté lundi au secours du vapeur italien « Laura Gabriella », de 900 tonnes, qui s'est enfoncé dans les flots au large de l'île grecque de Naxos. Il est parvenu à sauver huit hommes de l'équipage. Il poursuit ses recherches en vue de retrouver huit autres manquants.

Succès assuré

Vu la nouvelle diffusion de la « Feuille d'Avis du Valais », dans tout le canton, les annonces vous permettent de vendre, de louer et d'acheter avec succès. Des annonces qui rapportent.

A TRAVERS LA SUISSE

LIAISON RADIOTELEGRAPHIQUE DIRECTE entre la Suisse et l'Inde

BERNE (Ag.) — La première liaison radiotélégraphique directe entre la Suisse et l'Inde a été établie pour la première fois le 25 janvier 1959 par radio suisse S.A. et l'Overseas communication service à Bombay. Désormais, la transmission des télégrammes entre les deux pays sera considérablement accélérée et améliorée.

Télégrammes de félicitations

LES VŒUX DE M. PATIL

A cette occasion, M. S. K. Patil, ministre indien des communications, a adressé à M. Lepori, chef du Département des postes et des chemins de fer, le télégramme suivant :

« C'est avec une grande satisfaction que j'ouvre le service radio-télégraphique direct entre l'Inde et la Suisse. La nécessité de moyens de communications plus directs et plus rapides entre nos deux pays était chose admise depuis longtemps et je suis heureux de voir aujourd'hui la réalisation de ce vœu. J'espère sincèrement que cette nouvelle liaison raffermira encore les rapports et les liens déjà existants entre les peuples suisse et indien. »

M. LEPORI REPOND

Le conseiller fédéral Lepori a répondu à ce télégramme comme suit : « L'inauguration du service radiotélégraphique direct entre l'Inde et la Suisse constitue un tournant important

dans l'histoire des communications entre nos deux pays. Il est reconnu que le développement de la technique de transmission des nouvelles sur les longues distances est un moyen approprié pour renforcer les contacts entre les nations. »

L'événement d'aujourd'hui me rappelle heureusement ma visite dans votre pays, en 1957. J'espère beaucoup que la nouvelle liaison renforcera encore les déjà très nombreux liens culturels et économiques entre nos deux pays. En ma qualité de chef du Département des postes et des chemins de fer, je vous envoie, ainsi qu'à votre peuple, mes vœux les plus cordiaux à l'occasion de la fête nationale indienne. »

Toujours mieux

C'est aussi notre devise. La « Feuille d'Avis du Valais » est à l'avant-garde du progrès. Le premier journal qui a introduit l'électronique pour l'information imagée dans notre canton.

Commission d'experts pour une loi sur le travail

BERNE. — La Commission d'experts chargée de préparer une loi générale sur le travail a siégé, durant quelques jours, sous la présidence de M. Holzer, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Le projet dressé par cet office fut discuté en première lecture. Il s'agissait surtout de tracer une limite entre les entreprises artisanales et les entreprises industrielles, ainsi que de prévoir la durée du travail et du repos. L'entente s'est faite sur plusieurs points. A propos d'autres points, tels que la fixation de la durée hebdomadaire maximum du travail et la réglementation du travail supplémentaire, les débats ont été ajournés afin qu'employeurs et travailleurs puissent discuter seuls à seuls. La commission siégera de nouveau après Pâques.

Une grue s'effondre sur un chantier

GENEVE. — Lundi, sur un chantier de la Rue des Maraichers, dans le quartier de Plainpalais, une grue d'une quinzaine de mètres de hauteur qui déplaçait un chargement s'est subitement abattue sur le chantier, causant des dégâts aux travaux en cours. Le grutier, un homme d'une trentaine d'années, qui était resté coincé dans sa cabine et qui avait un bras fracturé, en a été dégagé par d'autres ouvriers et transporté à l'hôpital cantonal.

Vol audacieux

CHIASSO (Ag.) — Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs ont pénétré par effraction, à travers une petite lucarne, dans un magasin de montres, en plein centre de Chiasso, et ont volé un grand nombre de montres de marque et de bijoux, pour une valeur qui n'a pas encore été établie, l'inventaire étant en cours.

Conseil de ville de Lucerne

LUCERNE. — Le Conseil de ville de Lucerne demande au Parlement municipal un crédit de 22.000 francs pour le financement du projet de construction d'une patinoire artificielle et pour les travaux de sondage du terrain. Le coût de l'installation avec tribunes est évalué à 1,5 million de francs. Le prix du terrain n'est pas compris dans ce montant.

Le parti suisse du travail représenté au Congrès communiste de Moscou

GENEVE (Ag.) — Le parti suisse du travail sera représenté au XXIe congrès du parti communiste de l'URSS qui s'ouvre à Moscou mardi, par deux délégués, MM. Edgar Woog, secrétaire général, de Zurich, et Jean Vincent, conseiller national, de Genève.

Noyée dans la baignoire

WAEDENSWIL (Ag.) — In der Au, près de Waedenswil, une fillette de trois ans s'est noyée dans la baignoire, alors que sa mère l'avait laissée seule « un petit quart d'heure ». Les tentatives faites pour la ranimer demeurèrent vaines.

Grand Conseil uranais

ALTDORF (Ag.) — Au début de sa séance de lundi, le Grand Conseil uranais a entendu une motion, qui critiquait sévèrement la politique des horaires de CFF à l'égard du canton d'Uri et invitait le Conseil d'Etat à user de tous les moyens en son pouvoir pour s'opposer au grave tort fait au canton par l'établissement de ces horaires. Puis le Grand Conseil a commencé l'examen d'une nouvelle loi scolaire pour le canton. La discussion s'est poursuivie tout le jour et a été reprise dans la soirée.

L'OCTROI DU SUFFRAGE FEMININ

« Une simple question d'équité »

DECLARE M. PAUL CHAUDET, PRESIDENT DE LA CONFEDERATION

Dans les conditions présentes de notre Etat politique, économique et social, le droit de la femme est tout simplement et d'abord une question d'équité.

Le Conseil fédéral considère que ce droit se justifie également pour d'autres raisons. La législation moderne s'étend en effet à un grand nombre de domaines où la femme joue un rôle de premier plan. Songeons à toutes les dispositions légales qui touchent à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, à la protection de la famille, aux conditions de travail, aux mesures nécessaires pour assurer la santé publique, aux actions sociales à promouvoir en faveur de la vieillesse, des veuves, des orphelins ou des invalides. On pourrait citer beaucoup de secteurs d'activité où l'intervention de l'Etat doit répondre aux besoins créés par l'évolution machiniste et les transformations structurelles qui en résultent dans l'organisation de la société. Comment pourrait-on prétendre limiter, dans une telle évolution, les influences de l'intuition et de l'évolution masculine aux seuls rayons d'action où cette influence s'est exercée jusqu'à maintenant ?

A de plus larges besoins doit correspondre un élargissement des responsabilités. Il serait faux de vouloir spéculer sur les modifications qui pourraient s'opérer dans le rapport des forces politiques pour élever un barrage à une intervention plus directe et plus poussée de la femme dans la vie publique. La nature des problèmes qui se posent appelle l'introduction du nouveau droit, que nous devons admettre comme un progrès; nous devons le réaliser assez tôt pour que le pays suisse y trouve des éléments d'avancement et de profit sur le plan de sa dignité et de son bonheur.

Paul Chaudet
président
de la Confédération

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédact. responsable : F.-Gérard Gessler.
Régie des annonces : Publicitas SA, Sion.

MESSAGE D'EISENHOWER

WASHINGTON (Reuter) — Le président Eisenhower a adressé un message au Conseil du Pacte de Bagdad, qui siège actuellement à Karachi, dans lequel il affirme que cette organisation est une contribution importante à la paix mondiale. Il exprime ses vœux pour le succès des travaux de la conférence et rappelle encore que le gouvernement des Etats-Unis est heureux d'y participer.

de Bagdad n'avait pas été à même jusqu'à présent de réaliser les principaux objectifs qui sont l'établissement d'un système de défense et la réalisation de plans économiques. Si cette situation devait durer, cela aurait des consé-

A louer dès le 15 mai appartement

3 pièces, téléphone.
Mme Gaillard, Sous-Gare, Sion.

Viande de chèvre, fr. 3.- par kg. Saucisses de chèvre, fr. 2.20 par kg. Salami I, type Milano, fr. 9.50 par kg. Salametti I, fr. 7.50 par kg. Mortadella Bologna, fr. 5.- par kg.

Boucherie - Charcuterie Paolo Fiori LOCARNO

A vendre cause double emploi

voiture

touriste Goliath, construction 56, 9000 km. Parfait état. Pour traiter Fr. 3000.- S'adr. à Pierre Kammerzin, Av. de France, Sion.

A louer

pension-restaurant

à Sion, 40 à 50 places. Libre tout de suite. Offres avec références Case postale 251, Sion.

Secrétaire

ou dactylo pour hôtel demandé (e) 2 heures par jour ou le samedi et dimanche. Si satisfaction, emploi fixe. Correspondance, classement.

Offres avec prétentions Case postale 251, Sion.

2 chambres

à louer, indépendantes, confort, pour 1 ou 2 personnes.

Tél. 2 32 72 à Sion.

A vendre

un joli fourneau en pierre ollaire, une table vieux style valaisan, ainsi qu'une voiture Chevrolet modèle 1948, à démonter, avec radio, chauffage et batterie neuve.

Pour traiter, écrire à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 476-4 S.

A vendre à Sion

terrain

industriel de 2020 m² à 100 m du Pont du Rhône, longeant la route sur 50 m.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

A vendre à Champsec grand

verger

en plein rapport. Grand-parte Canada.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

A vendre à Sion un

café-restaurant

avec 1 autre commerce, et appartement bien situé. Il ne sera répondu qu'aux demandes écrites et justifiant le crédit suffisant.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

Abonnez-vous à la Feuille d'Avis du Valais

A vendre au Pré d'Amédée-Gravelone, 1

parcelle

de terrain à bâtir. Situation idéale, accès facile. Lumière, eau, égout à proximité.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

A vendre ou à louer à Sion une

villa

jumelle de 2 appartements, comprenant 5 pièces chacun. Tout confort. Aménagement à convenir pour un long bail.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

A vendre dans le Bas-Valais

petite ferme

10 000 m² avec habitation, grange et écurie. Bordure de la route cantonale. Fr. 32 000.-.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

A vendre à Sion joli

chalet

5 pièces, jardin.

Pour traiter, s'adr. à Michelloud & Sommer, agence immobilière, 20, Portes Neuves, Sion Tél. 2 26 08.

Timbres caoutchouc

tous genres, livrés rapidement aux meilleures conditions par l'Imprimerie Gessler à Sion

DANS LE VALAIS

Paysan, souviens-toi!

C'était à l'occasion de l'annuelle sortie d'un groupement professionnel paysan. Le car avait déversé son monde devant une auberge de montagne où une table bien garnie nous attendait. Après avoir cédé la parole au choc des verres et au cliquetis des fourchettes, les discussions repartirent de plus belle sur les thèmes familiaux aux assistants, des messieurs d'âge mûr en majorité et quelques dames, leurs épouses. Problèmes agricoles, viticoles, marché des fruits, du lait, des œufs, les thèmes ne manquaient pas.

Soudain, deux petits mots voltigèrent, s'insinuèrent entre les convives, tombant comme des points d'interrogation: *vote des femmes!*... D'où surgissent-ils? sont-ils entrés par la fenêtre? ont-ils bondi des verres? Peu importe? ont-ils soufflé à passé. Des lueurs s'allument dans les yeux, des sourires se dessinent, bien des visages se font graves, des fronts se baissent, rougissants, d'autres se lèvent, batailleurs.

«Que les femmes votent?» s'écria un des plus jeunes, «je n'en vois pas l'utilité. Dans mon ménage, ainsi qu'il se doit, on n'est qu'un; un, cela suffit! (Il aurait pu ajouter: *Moi!*) Ma femme ne cherche pas à avoir un autre avis que le mien. (Et pour cause!) Et, d'ailleurs, elle m'arracherait les yeux si je votais oui.»

«On voit bien que tu n'as pas senti celle de 39, toi. Quant à moi, je ne sais pas si ça changerait beaucoup, si les femmes votent. La mienne n'y tient pas autrement, bien qu'elle remarque parfois des choses qui n'iraient sûrement pas plus mal. Mais moi, je tiens à te dire que je me considérerais comme un goujat si je votais non. Quand je pense ce qu'elle a fait pendant la guerre! Avec sept gosses, l'aînée 16 ans, elle a fait face: les vignes, la campagne, le bétail... c'est quasiment une sorte de miracle. Peut-on voter non en pensant à tout ça? Pour moi, ce serait comme de lui donner une gifle!»

Et un vent passa, un vent d'angoisse revêcue et de lourds souvenirs.

Paysan, souviens-toi! Ce langage

simple et émouvant doit être le tien. Quand tu devais partir, elle restait, gardienne du foyer, responsable du domaine, défenseur de tout ce que tu quittais, soldat de l'arrière, quoi! Quand tu revenais en permission ou en congé tu retrouvais un foyer accueillant, une exploitation, restreinte peut-être, mais non abandonnée, prête à repartir comme ces moteurs qui continuent de tourner au ralenti, mais qui ne calent pas.

Paysan, souviens-toi! Quand, sur le front tu te rongais les poings dans l'inaction, tu pensais avec grande pitié et vraie gratitude à celle qui, à l'arrière, ne démissionnerait pas. Quand le cafard te gagnait, un mot gentil, une promesse de courage t'apportait un réconfort par la navette constante des sacs à linge, où chaussettes et chemises propres voisinaient souvent avec quelque gâterie.

Soldat, souviens-toi! Tu étais sur le front, mais tu n'as pas eu à te battre. Celles qui sont restées étaient aussi sur le front, mais sur un front où l'on devait se battre.

Bataille du ravitaillement dans les dédales des restrictions et des cartes de rationnement. Bataille des champs qu'on ne peut laisser en friche, des moissons qu'il faut rentrer. Bataille des alpages, des écoles où il faut assurer la relève.

Bataille aussi des heures si lourdes d'angoisse où les sirènes hurlent, où les avions passent dans la nuit portant la mort, pendant que les petits dorment... et qu'on est seule! Seule à veiller sur eux, devant une radio aux désespérants messages, derrière le sombre et lourd écran des rideaux bleus de l'obscurité qui pendaient comme des lin-céuls... Seule!...

Soldats paysans, souvenez-vous! Le général Guisan, votre général, notre général aussi, ne s'est-il pas écrié en évoquant cette épopée dont les femmes furent les héroïnes: «Messieurs, chapeaux bas».

Soldat de 1939, que le 1er février, ton geste soit un merci et non... une gifle. Solo.

PROBLEMES VALAISANS

Reconstitution du vignoble

Que faut-il planter? Voilà bien la question que se pose chaque vigneron avant de refaire sa vigne pour une durée de 25 à 30 ans.

Plantons rouges, plantons rouges disaient en chœur les vignerons valaisans, les techniciens, le commerce, les économistes, les autorités cantonales et fédérales. Oui, c'est bien ce qu'on a planté à plus de 50% depuis quelques années, car le Valaisan, prompt à la critique, il est vrai, est le vigneron qui a suivi avec le plus de discipline les directives de nos autorités recommandant la transformation d'une partie du vignoble de blancs en rouges.

Paradoxalement, ce même vigneron semble être le plus sensible aux indices qui incitent à modérer cette transformation, pour laisser au commerce le temps de s'adapter à la production accrue de vins rouges.

D'un jour... à l'autre

MARDI 27 JANVIER 1959

Fêtes à souhaiter

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, EVEQUE ET DOCTEUR DE L'E-GLISE. — Jean naquit à Antioche en 344. Après avoir été tout d'abord attiré par le barreau, il se tourna ensuite vers la vie religieuse. Ordonné prêtre, ses prédications avaient un effet considérable sur les foules et ses dons d'orateur lui valurent le surnom de Chrysostome (bouche d'or). Evêque de Constantinople, il n'hésita pas, à maintes reprises, à blâmer la vie licencieuse des grands. Arrêté sur l'ordre de l'Impératrice Eudoxie qui se sentait directement visée, il mourut en exil à Comans, en 407.

Anniversaires historiques

1725 Mort de Pierre le Grand.
1756 Naissance de Mozart.
1901 Mort de Giuseppe Verdi.
1924 Funérailles de Lénine.
1951 Mort à Lausanne du général Mannerheim.

Anniversaires de personnalités

André Labarthe a 57 ans.
Van Dongen a 82 ans.

La pensée du jour

«La politique est l'art de faire l'impossible» Guizot.

Evénements prévus

New-York: Récital de Maria Meneghini-Callas.
Monaco: Fêtes en l'honneur de sainte Dévote, présidées par le cardinal Julien.

Certes, ce serait se léurrer que d'espérer obtenir de grands vins rouges avec des vendanges médiocres. Certains rouges des régions les moins favorisées serviront à faire un vin courant, pour lequel le commerce n'a pas encore une clientèle traditionnelle comme c'est le cas pour nos excellentes Dôle.

Est-ce dire que la transformation du vignoble de blancs en rouges, qui était à l'ordre du jour l'année dernière, ne doit pas être poursuivie cette année? Assurément non. Nos cépages rouges recommandés, Pinot et Gamay, bien sélectionnés par les pépiniéristes comme c'est le cas, cultivés intelligemment pour obtenir une récolte de qualité, sont à même de procurer aux vignerons un revenu au moins égal à celui qu'il pourrait obtenir avec des cépages blancs.

Les autorités continuent à subventionner à un taux plus élevé la reconstitution du vignoble en cépages rouges. Quant aux nouvelles vignes, des autorisations ne sont accordées qu'à la condition de planter un cépage rouge.

Cette année, la demande de barbus de Pinot et de Gamay est sensiblement inférieure à celle des années passées. Par contre, les demandes sont supérieures à l'offre pour les cépages blancs. On ne trouve déjà plus de plants de Rhin, car un engouement inexplicable règne pour cette variété. A ce sujet, les vignerons feraient bien de méditer les recommandations de M. l'ingénieur Nicollier, chef de notre station cantonale de viticulture, recommandations qui concordent avec les observations du commerce des vins, à savoir que le Rhin est un cépage de deuxième époque produisant une vendange intéressante seulement dans les bonnes expositions. Ainsi, pour les vignes mal situées, notamment pour les vignes hautes, c'est une erreur de continuer à planter du Rhin.

Nous rappelons aux vignerons les bases du subventionnement à la reconstitution du vignoble, qui ont servi au paiement des subsides en 1958 et seront vraisemblablement utilisés en 1959:

1ère catégorie: vignes dont la pente ne dépasse pas 30%:

- .70 par m² pour les blancs
- 1.20 par m² pour les rouges.

2ème catégorie: vignes dont la pente dépasse 30% et pour les terrasses dont la longueur n'excède pas 40 m. dans le sens de la pente:

- 1.— par m² pour les blancs
- 1.50 par m² pour les rouges.

Les instructions données par le Département de l'Intérieur aux communes viticoles du canton donnent des renseignements qu'il est trop long d'exposer dans le cadre de ces quelques lignes. En cas de besoin, les intéressés peuvent toujours se renseigner auprès du greffe municipal ou auprès du Service cantonal de la viticulture.

Il résulte de ce qui précède que nos autorités suivent les directives fédérales et continuent à encourager l'accroissement de l'encépagement de notre vignoble en plants rouges.

G. C.

Les décès dans le canton

CHABLES. — M. Maurice Maret, âgé de 90 ans. Ensevelissement à Châble aujourd'hui à 10 h.

EVOLENE. — Mme Henriette Welten, âgée de 46 ans. Ensevelissement mercredi à 10 h. 30.

Dans les P.T.T.

Nominations: Administrateur à Monthey: M. Joseph Tamini. Chef de garage à Brigue: M. Emile Aeberhard. Facteur de lettres à Martigny-Ville: M. Fernand Terretaz. Facteur de lettres à Sion: M. André Salamolard. Nos félicitations.

Abonnement au bulletin antiparasitaire

Comme par le passé, la Station cantonale pour la protection des plantes continue en 1959 son système d'information par voie de bulletins antiparasitaires.

Avec cette méthode l'abonné reçoit en temps opportun et par courrier séparé les communiqués de lutte antiparasitaire intéressant particulièrement sa région.

De plus, et dans la mesure du possible, il est envoyé aux abonnés la documentation scientifique qui peut leur être utile.

Les frais inhérents à l'organisation de l'abonnement ne pouvant pas être complètement supportés par notre service, nous sommes obligés de demander aux abonnés un émoulement annuel.

Prix de l'abonnement:

Arboriculture	Fr. 8.—
Viticulture	Fr. 4.—
Fraises	Fr. 2.50
Pommes de terre	Fr. 1.50
Abonnement général	Fr. 15.—

Les agriculteurs qui s'intéresseraient éventuellement à être abonnés en 1959 sont priés de le faire savoir à la Station cantonale de la protection des plantes, à Châteauneuf, sur simple carte postale, pour le 15 février au plus tard, en indiquant les cultures choisies.

II. Le prochain numéro de la Revue Romande contiendra le nouveau calendrier des traitements pour toutes cultures, présenté sous une forme tout à fait originale, par les Stations fédérales d'essais agricoles à Lausanne. Ce numéro qui coûte Fr. 0.50 pièce peut être obtenu auprès de notre Station.

Station cant. de la protection des plantes.

BRIGUE

Brillant et magnifique début du camp de ski à Rosswald

Le rêve de chacun s'est enfin réalisé: la section Valais-Romand de la Fédération chrétienne du personnel PTT a organisé son 1er camp suisse de ski.

Dimanche 25 janvier Brigue fut le rendez-vous des skieurs venant de Genève (15), Zurich (8), Bâle, Bienne, Dendingen, Olten, Berne, Fribourg, Lausanne, etc. Même deux représentants des postiers (chef de bureau) de Paris étaient présents à ce rendez-vous.

A 16 heures les participants quittaient Brigue en car postal pour la station inférieure de Rosswald où le président

A propos de la taille de la vigne

Dans certains cas il faut tailler de façon particulière pour s'adapter à l'état de la vigne.

VIGNES TROP VIGOUREUSES

Dans une vigne trop vigoureuse le borgne et le premier œil ne sont pas fructifères ou sont peu fructifères. Pour obtenir de la récolte et pour affaiblir enfin les souches il faut conserver un sarment très long. Avec la taille Guyot c'est simple. On peut le faire aussi avec le gobelet; dans ce cas il est préférable de courber le sarment; pour éviter le fouillis et l'excès d'ombre, avec le gobelet, on ne conservera qu'un seul sarment sur les autres cornes.

En taillant court une vigne vigoureuse, on ne récolte rien et on augmente encore la vigueur car on fait débousser des sarments sans raisins qui renforcent encore la souche. Mais il est contre-indiqué d'allonger tous les porteurs sur le gobelet car il s'en suit une déformation de la souche. Mieux vaut établir une branche à fruit pour une année.

Bien entendu dans les vignes normales, on taille normalement, c'est-à-dire sans branche à fruits.

VIGNES TROP FAIBLES

Le plus grand ennemi de la souche c'est le raisin. Pour remettre en état une vigne faible ou trop faible, outre une bonne alimentation, il faut pendant une année renoncer à la récolte ou se contenter d'une demi-récolte. Par contre les sarments sans grappe ou avec peu de grappes fortifient la souche. Un moyen simple c'est de supprimer beaucoup de grappes. Avec le gobelet, on gagne de tailler court. Avec le système Guyot pour conserver assez de sarments, il faut tailler normalement mais sup-

primer beaucoup de grappes par la suite.

de section E. Zimmerli souhaite la bienvenue à tous les skieurs. La montée en téléphérique fut magnifique par ce soleil radieux. L'organisateur du camp, M. W. Volken, nous accueillit à Rosswald et nous emmena tout de suite sur les magnifiques pentes enneigées.

Souhaitons à nos braves postiers une semaine ensoleillée, empreinte de bonne humeur et qui, nous l'espérons, pourra se renouveler au cours de l'hiver prochain.

MONTANA

Accrochage

Deux autos portant plaques valaisannes sont entrées en collision dans la station. Dégâts matériels.

AROLLA

Pris entre un tracteur et un garage

Un accident s'est produit sur le chantier Bertol. Un jeune ouvrier, Roger Moix, âgé de 17 ans, domicilié à St-Martin, s'est trouvé coincé entre un tracteur et une porte de garage. Il souffre de contusions et de plaies diverses et a été transporté à l'hôpital régional.

SENSINE

Ski-Club en formation

Grâce à l'heureuse initiative de MM. Roland Berthousoz et Alphonse Vergères, la jeunesse de Sensine vient d'être conviée à se grouper dans un ski-club. C'est ainsi que 25 jeunes gens devaient répondre, vendredi soir 23 janvier, à l'appel des initiateurs.

Nous saluons avec plaisir ce nouveau groupe en formation et formulons les vœux les meilleurs pour la prospérité des amateurs de lattes. Nous souhaitons que notre Ski-Club vive longtemps et que nos jeunes y trouvent une ambiance de saine détente dans un chic esprit de camaraderie.

CONTHEY

Ils nous ont quittés

On vient de rendre les derniers devoirs à M. Pierre Germanier, de Dailion. C'est un homme sympathique et estimé qui nous quitte après une vie de labeur obscur et persévérant. Pierre assumait, avec l'une de ses sœurs, depuis de longues années, les soucis d'une exploitation agricole étendue. En toute simplicité, il est allé recevoir la récompense du bon serviteur.

Que sa parenté, spécialement ses beaux-frères Camille, ancien garde-forestier et Simon, ainsi que sa sœur, veuillent trouver ici l'expression de nos chrétiennes condoléances.

A St-Séverin a été inhumée dimanche 25 janvier, Mme Vve Joséphine Fumeaux. Elle a gagné la Maison du Père à l'âge respectable de 81 ans. Infirme depuis longtemps, la défunte ne quittait guère sa maison. Depuis une semaine, son état s'était aggravé. Il ne devait laisser aucun espoir.

Nous présentons à ses deux filles Eugénie et Clotilde, à ses beaux-fils Benoni et Alexandre et à toutes les familles endeuillées notre sympathie émue.

La preuve est faite

La «Feuille d'Avis du Valais» a passé le cap de la première année de quotidien avec succès. On lui fait confiance pour l'avenir.

MARTIGNY

Concert de l'Harmonie municipale

Il y avait foule au dernier concert de l'Harmonie municipale de Martigny. Le programme, il est vrai, ne manquait pas d'intérêt. Nous avons entendu plusieurs morceaux de haute qualité, notamment «Impressions d'Italie», de Charpentier, «Porgy and Bess», de Gershwin, et les «Esquisses tunisiennes» de Borda. Ces œuvres, dirigées par M. Novi, furent interprétées avec soin par des musiciens disciplinés, conscients de l'effort demandé.

Le concert des jeunes fut très apprécié. Belle soirée en vérité qui nous a permis de mesurer avec plaisir l'évolution de l'Harmonie.

Les souhaits de bienvenue furent adressés par M. Edouard Morand, président, qui a félicité M. Novi pour son inlassable dévouement, les musiciens pour leur excellent travail et les jeunes qui assureront la relève.

X.

VERBIER

Avec la Société de Développement

Sous la présidence de M. Jean Casanova, la Société de Développement a tenu son assemblée générale au café du Sport-Hôtel.

Une piscine va être construite au printemps et l'on va réaliser l'aménagement d'un golf.

Le plan de développement intégral de Verrier, qui a fait l'objet d'un reportage spécial dans notre journal, a été présenté par Me Rodolphe Tissières.

D'autres problèmes ont été discutés dans l'intérêt de la station qui se développe toujours plus.

VAL D'ILLIEZ

Coincé entre 2 billons

M. Maurice Vieux, 38 ans, bûcheron, domicilié à Val d'Illicz a eu la malchance de se faire coincer une jambe entre deux billons. Il a été transporté à l'hôpital de Monthey avec une fracture de la jambe gauche.

MONTHEY

18 kg. sur la tête

Dans une entreprise monthaysanne, un ouvrier, M. Edouard Vuallat, âgé de 48 ans, domicilié à Aigle, a reçu un bidon de 18 kg. sur la tête.

Le malheureux a été hospitalisé à Monthey avec une violente commotion cérébrale.

Voiture contre tram

A l'avenue de la Gare de Monthey, s'est produite une violente collision entre une auto pilotée par M. Pierre-Marie Borgeaud, commerçant à Monthey et une locomotive de l'A.O.M.C. S'il n'y a pas de blessés, les dégâts matériels atteignent 2.000 francs.

COLOMBEY

Grosse collision

Entre Collombey et St-Triphon, une voiture conduite par Mme Simone Rod, de St-Triphon, est venue s'embourber contre un véhicule venant en sens inverse et conduit par un journaliste zuricois, M. Paul Thommen. Les dégâts matériels sont très importants, ils se chiffrent approximativement à 3.500 fr. Les conducteurs souffrent de contusions sans gravité.

UNION VALAISANNE POUR LA VENTE DES FRUITS ET LEGUMES

Office Central - SAXON

Bulletin de renseignements No 3-59

Quantités expédiées du 18 au 24 janvier 1959

POMMES

18.1.59	—
19.1.59	38.000
20.1.59	35.880
21.1.59	81.341
22.1.59	42.600
23.1.59	28.000
24.1.59	18.641
TOTAUX	244.462

EXPEDITIONS	
au 17.1.59	9.689.576
EXPEDITIONS	
au 24.1.59	9.934.038

POIRES

18.1.59	—
19.1.59	1.700
20.1.59	2.868
21.1.59	3.536
22.1.59	—
23.1.59	—
24.1.59	3.375
TOTAUX	11.479

EXPEDITIONS	
au 17.1.59	11.666.133
EXPEDITIONS	
au 24.1.59	11.677.612

Office Central, Saxon

Station cant. d'essais viticoles.

CHRONIQUE

DE SION

La création d'un téléphérique à Valère

Dans un des derniers numéros du « Confédéré » a paru un article intitulé « M. Curiger va à pied », prenant à partie, avec une violence qui nous a stupéfié, celui que ce même M. Curiger avait fait paraître dans la « Feuille d'avis du Valais, sous le titre « Une profanation à l'américaine » au sujet de l'idée lancée au Conseil général de Sion concernant l'éventuelle création d'un téléphérique à Valère.

Certes, nous ne pensons pas qu'il soit encore temps d'ouvrir une campagne pour ou contre un tel projet; les éléments de base manquent encore totalement, et nul ne sait si ce projet prendra corps d'une façon sérieuse ou se perdra dans les sables comme ses prédécesseurs. Il nous a paru cependant utile de relever certaines affirmations et certains propos, précisément... hors de propos avancés par notre compatriote séduois.

Que M. Curiger, et, par conséquent ceux qui partagent ses inquiétudes, désirent voir nos routes redevenir chemins muletiers, juste bons à laisser passer la voiture du percepenteur nous surprend. Qu'il désire la perte de nos commerçants et la disparition de nos sociétés de développement, cela nous étonne grandement, et nous avons pu lire et relire avec toute l'attention voulue son article, nulle part nous n'avons trouvé semblables propos.

Nous aimons passionnément notre canton et désirons ardemment son dé-

veloppement aussi bien touristique qu'économique. C'est avec enthousiasme que nous avons salué la nouvelle de la création de la route du St-Bernard; c'est avec fierté que nous pensons à celle de la Forclaz comme à la rénovation de celle de Morgins. De tous nos vœux ardents, nous appelons la réalisation de la route du Rawyl. Le bel équipement touristique de nos stations; leurs téléphériques, qui facilitent à d'innombrables touristes l'accès des panoramas incomparables de nos Alpes; leurs skilifts, qui permettent à des hôtes toujours plus nombreux de s'adonner aux joies de leur sport favori nous enchantent. Comme nous applaudissons des deux mains à la naissance de stations nouvelles comme Nendaz et aux projets de ski-lift Veysonnaz-Thyon, par exemple.

Mais nous estimons qu'une politique touristique bien comprise postule précisément que l'on conserve dans leur intégrité certains lieux que nous n'hésitions pas à qualifier de sacrés, et là, précisément, nous pensons à Valère, et craignons qu'un téléphérique soit pour son château et son église précisément une « profanation à l'américaine ». Ne confondons pas, de grâce, Valère et le Mont-Lachaux par exemple. Et surtout, plus d'insultes gratuites, plus d'insinuations pernicieuses à l'adresse de ceux qui ne partagent pas nos idées et aiment leur canton et leur ville avec une optique quelque peu différente de la nôtre. Ci.

IRREVOCABLEMENT

2

derniers soirs
Mardi 27 et mercredi 28 janv.

DU TRIOMPHE DE

Michèle Morgan

et

Bourvil

Le miroir à deux faces

Un film d'une

CLASSE EXCEPTIONNELLE

à
L'ARLEQUIN

Flatteuse nomination

En avril prochain aura lieu à Wiesbaden, Allemagne, le Congrès européen de Lions International. Cette manifestation revêt une importance particulière du fait, que pour la première fois, les Directeurs Internationaux de tous les pays du monde où le lionisme est

représenté ainsi que les membres du Bureau Directeur de Chicago, y assisteront. La Suisse et la Principauté de Liechtenstein chargées de l'organisation de la Commission des Relations Internationales ont élu à l'unanimité à la Présidence de cette importante commission M. Alexandre Théler, directeur de l'Institut de Commerce de Sion.

Nos vives félicitations pour cette nomination qui une fois de plus, met à l'honneur Sion et le Valais.



La bonne idée de maman:

du lait chaud avec du miel

Vaccination contre la poliomyélite

La vaccination pour la deuxième injection aura lieu à l'Ecole du Sacré-Cœur sous la halle de gymnastique, entrée rue des Arcades.

le mercredi 28 janvier

de 14 à 15 h. pour les lettres ABCD

de 15 à 16 h. pour les lettres EFGH

de 16 à 17 h. pour les lettres IJKL

le samedi 31 janvier

de 14 à 15 h. pour les lettres MNOP

de 15 à 16 h. pour les lettres QRST

de 16 à 17 h. pour les lettres UVWXYZ

Il sera délivré à chaque enfant un carnet de vaccination.

Propos hebdomadaires

Le grand avantage d'avoir des amis, des vrais, consiste à pouvoir compter sur leurs critiques bien plus que sur leurs louanges.

Les louanges des amis, même des vrais, sont toujours à prendre avec réserve; tandis que leurs critiques sont d'autant plus sincères et pertinentes qu'elles émanent d'un louable effort de nous adapter à leurs désirs et nous conformer à leurs jugements. Si donc vous voulez conserver vos amis, les vrais surtout, n'allez point vous opposer à leurs désirs et, pire encore, faire fi de leurs jugements. Il en va de ce que vous avez de plus précieux au monde après votre compagnie, la prune de vos yeux, vos livres, vos droits de citoyen, nonobstant vos obligations militaires et vos charges de contribuable.

En vertu de ce sacré principe, vous devriez, chers lecteurs, constater de notables changements dans ces « Propos hebdomadaires ».

Vous devriez; mais vous n'en constaterez guère, car l'esprit d'indépendance qui caractérise l'auteur de ces propos, lui enseigne que l'on peut être fidèle à ses amis, sans pour autant se plier à tous leurs désirs, ni se conformer à toutes leurs appréciations. Et puis, quant à ce faire, autant vaut mieux être fidèle à soi-même, puisque sans cette fidélité toute indépendance devient illusoire.

Alors voilà: nous persisterons à user du « nous », ce « nous » que d'aucuns trouvent prétentieux et emphatique, préférant le « je », le « moi » de moderne et plus démocratique usage.

Si douloureux qu'il nous soit, de déroger au sacré principe, ci-devant énoncé, nous estimons que le « nous », de notre préférence, est moins prétentieux que le « je » de moderne et, certes, de plus démocratique usage; quant à savoir si ce « nous » est emphatique, mieux vaut tout d'abord préciser dans quel esprit l'on en use.

Boileau l'a dit avant nous: En littérature, le je, le moi, est haïssable. Aussi bien, si le journalisme relève de la littérature — pas toujours, hélas! — certains gens de plume, dont très modestement nous sommes, pensent que la première personne du pluriel évite la présence abusive autant qu'arbitraire de la première personne du singulier, pour établir une certaine collaboration entre celui qui écrit et ses lecteurs, collaboration qui implique la modestie de celui-là et la sympathie plus ou moins volontaire de ceux-ci.

Si donc des deux vocables, l'un est prétentieux, nous opinons que c'est bien le « je » qui l'est et non le « nous », employé dans cet esprit maintenant précisé.

Quant à dire que ce « nous » est emphatique, parce qu'autrefois les rois et

les grands de ce monde en ont usé pour exprimer leur bon et leur mauvais plaisir, nous estimons que c'est là pousser fort loin un complexe d'infériorité, alors que les révolutions, de plus en plus égalitaires qui se sont succédées depuis ces temps enfiés, nous ont appris que le peuple est souverain, c'est-à-dire que chacun de nous, étant l'égal du roi, peut user du langage de ce dernier, si tel est son bon plaisir.

Précisons, chers lecteurs, que ce bon plaisir ne saurait se manifester hors des limites établies par la littérature en général et du journalisme en particulier.

Nous nous en voudrions, si nous ayant mal compris, vous alliez user et même abuser de ce bon plaisir pour faire comprendre à nos futures concitoyennes tout l'honneur que nous allons leur faire en leur accordant le droit de vote, ce droit que depuis des temps immémoriaux les plus « moches » d'entre elles réclament « à corps et à cris » (les pauvres!) en se drapant (heureusement) dans leur dignité de suffragettes, comme il se doit: consciencieuses et organisées.

Cet emploi abusif du « nous » pourrait aboutir aux pires malentendus, ou plutôt aux pires concessions, et nous préférons en laisser la responsabilité, pleine et entière, aux très hautes et très honorables personnalités qui recommandent à leurs électeurs de déposer dans les urnes prochaines un Oui, aussi viril que définitif, afin que cette épineuse différence entre les deux sexes soit, une fois pour toutes, comblée.

Nous sommes persuadés que si M. Mikoyan, en revenant de son voyage mouvementé de chez l'oncle Sam, avait fait un petit détour pour nous apporter le « dobrovetch » du petit père Khrouchchev, nous sommes persuadés qu'il nous aurait vivement encouragés, nous les hommes, à combler au plus vite cette différence: « Tous les citoyens, nous aurait-il dit, sont égaux devant la loi, sans différence de sexe, de croyance et d'origine. Aujourd'hui les femmes vont à l'usine, travaillent la terre, suivent les cours de l'Université et font du service militaire. Il serait injuste qu'elles ne soient pas condamnées à voter. Alors qu'elles votent. En Amérique, d'où je vous arrive, un éminent anthropologue m'a affirmé, toutes preuves à l'appui, que nous descendons tous du cocotier. C'est la raison pour laquelle vos femmes vous traitent de petits cocos, sans se douter que lorsque vous leur aurez accordé le droit de vote, ce droit qu'elles méritent par leurs impertinentes châtiments, vous les attèlerez au char de l'Etat pour crier — en reprenant le furet de l'autorité retrouvée: « Hue, hue donc, tirez, tirez les cocottes ».

Un véritable emballement! N'est-ce pas, chers électeurs, électrices!

Jean Brocard.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS VALABLES
JUSQU'A MARDI SOIR

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: beau temps. Brouillard ou brouillard élevé en plaine le matin. Hausse de la température surtout en altitude. En plaine le matin encore inférieure à zéro degré. Bise faible ou calme.

Valais: beau temps. Hausse de la température en altitude. Nuit froide dans les vallées. Un peu plus doux pendant la journée.

Sud des Alpes et Engadine: en général beau temps. Nuit froide et température inférieure à zéro degré aussi en plaine. Vents du Nord et hausse de la température en montagne.

Communiqués

★ Ce soir à 20 h. 30 à l'Hôtel de la Gare aura lieu l'assemblée ordinaire des supporters du FC Sion. Présence obligatoire. Ordre du jour: 1. Rapport du président, et rapport de l'entraîneur Guhl.

★ Ce soir, un joli match. — Ce soir mardi, dès 18 h. 30, la sélection des Ecoles de Martigny rencontrera celle de Sion à la patinoire de Sion. L'entrée sera libre. Venez nombreux assister à cette jolie rencontre.



Famille Charles Schwitter-Bruchez, à Saxon;

Famille Léon Schwitter-Roth, à Sion;

Famille Jules Schwitter-Crettol, à Sion;

Famille Jean Luginbuhl-Schwitter, à Sion;

Famille Marius Rossier-Schwitter, à Sion;

Famille Eugène Schwitter-Gillioz, à Genève;

Famille Meinrad Hugo, à Bâle;

Famille Jules Huo, à Sion;

ainsi que les familles parentes et alliées Hugo, Dekumbis, Jost, Grichting, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Joséphine SCHWITTER

née Hugo

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 26 janvier 1959, dans sa 77ème année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mercredi 28 janvier 1959, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire: rue Porte-Neuve 21.

P.P.E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur Henri Welten et sa fille Rose-Marie, à Genève;

Monsieur Henri Gaspoz et sa fiancée, à Genève;

Madame Veuve Gaspoz-Favre et ses enfants, à Genève, Lausanne, Sierre et Evolène;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

MADAME

Henriette WELTEN

née Gaspoz

leur très chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 26 janvier 1959, après une longue maladie, supportée chrétiennement, dans sa 46ème année.

L'ensevelissement aura lieu à Evolène, le mercredi 28 janvier, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La famille de

MADAME VEUVE

Philomène MORAND

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, et tout particulièrement les amis de Tousvents.

Sion, janvier 1959.

JEUDI - GRAS — 5 février — HOTEL DE LA PAIX, SION

GRAND BAL MASQUE concours de travestis

animé par Colette Jean, de Radio-Genève

Programme d'activité de l'Association du personnel enseignant de Sion

Dans sa séance du 23 janvier, le Comité de l'Association du personnel enseignant séduois a mis au point le programme d'activité pour les prochains mois. En voici un aperçu:

1. Tombola missionnaire: M. Augustin, ancien directeur de l'Ecole des garçons et Mlle Eva Bétrisey, institutrice, œuvrent en Afrique dans des conditions matérielles particulièrement difficiles. Grâce à l'appui de la Direction des Ecoles et la compréhension de la Commission scolaire, il sera organisé une tombola en leur faveur les 14 et 15 mars prochain.

2. Chorale: M. Pierre Chatton, professeur à l'Institut Ribeaupierre, dirigera la chorale.

Répétition: jeudi 29 janvier, à 17 h., à la salle de chant du Sacré-Cœur. Les maîtresses et les maîtres du district, que cela intéresse, y sont cordialement invités.

3. Dans la semaine du 16 au 21 février: Causerie de M. l'abbé Pfulg, inspecteur scolaire à Fribourg sur la dernière conférence internationale de l'éducation.

4. Mardi 3 mars: M. Michel Rigal, commissaire général des Scouts de France traitera le problème suivant: « Les besoins de la jeunesse d'aujourd'hui et le scoutisme ».

5. 14-15 mars: Récollection.

6. 26 avril: Sortie annuelle.

Pharmacies de service

SIERRE
PHARMACIE DE CHASTONAY, tél. 5 14 33.

SION
PHARMACIE DE QUAY, tél. 2 10 16.

MARTIGNY
PHARMACIE LOVEY, tél. 6 10 32.

Dans nos sociétés

SION
C.P.T. SECTION VALLEE DU RHONE. — L'assemblée annuelle de la section aura lieu le dimanche 1er février prochain à 15 h. Local: Hôtel du Midi à Sion. Ordre du jour statutaire. Présence indispensable. Amende statutaire aux membres non excusés.

Memento artistique et culturel

SION
CASINO. — Conférences sur le suffrage féminin: Mme Sierrro-Logeon et Mlle R. de Sépibus.

MATZE. — Démonstrations de télévision du mercredi 28 au lundi 2 février. Entrée gratuite.

MARTIGNY
THEATRE. — « Isabelle et le Pélican », mardi 27 à 20 h. 30.

Le bal des cafetiers

Les sympathiques cafetiers séduois se sont réunis samedi soir pour leur soirée annuelle à l'Hôtel de la Gare à Sion. Présidée par M. Pierre Moren, cette section est pleine de vitalité. A la tâche tous les jours de l'année à peu près, les cafetiers ont donc eu l'occasion de se divertir un soir sous la direction de M. Paul Seitz, excellent animateur. A minuit, un beau buffet froid fut servi par MM. Gruss. Succédant aux jeux et à la danse, un magnifique loto fut joué avec de beaux prix.

Chez les vieux Lémaniens

Samedi a eu lieu au Café de la Croix Fédérale, à Sion, l'assemblée des Vieux Lémaniens, section séduoise, présidée par M. Joseph Lugon. A cette occasion, le ruban de vétérans a été remis à M. Daniel Solioz pour ses 50 ans d'activité dans la Société suisse des Etudiants par le président central, M. Jean-Marie Clois, de Martigny.

Memento

DES CINEMAS SEDUNOIS
L'ARLEQUIN, tél. 2 32 42. — Ne manquez pas l'un des plus beaux films de cette saison « Le miroir à 2 faces », avec Michèle Morgan.

Université Populaire

Cours de physique donné par M. le prof. Meckert. Salle de physique du collège.

PROGRAMME RADIO

MARDI 27 JANVIER
SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour; 7.15 Informations; 7.20 Concert matinal; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 La discothèque du curieux; 12.30 Chante jeunesse; 12.45 Informations; 13.00 Mardi les gars; 16.00 Entre 4 et 6; 17.45 Cinémagazine; 18.15 Le miroir dans la vie; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.50 Refrains en balade; 20.05 Le forum de Radio-Lausanne; 20.35 Soirée théâtrale: A quoi servent les poètes, comédie; 22.30 Informations; 22.45 L'épopée des civilisations.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations; 6.20 Concert varié; 7.00 Informations; 12.00 Chansons en trois langues; 12.30 Informations; 12.40 Concert populaire; 13.25 Imprévu; 17.35 Les plus belles pages de Mignon; 19.00 Chants suisses; 19.30 Informations; 20.15 Concert symphonique; 22.15 Informations; 22.20 Orientation culturelle.

TÉLÉVISION

9.10 Première émission expérimentale de Télévision scolaire: Pilote des glaciers.

ISOLÉS dans la FORÊT

Lisez dans Sélection de Février le livre délicieux « Ma cabane au Canada », si pittoresque et optimiste. Un cadre, une aventure, une leçon de choses... Achez aujourd'hui Sélection de Février.

La femme suisse remplit admirablement ses devoirs de mère, d'épouse et de travailleuse
Elle est notre collaboratrice indispensable. Nous aimons à connaître son opinion lorsque nous
avons une décision importante à prendre.

Elle a bien gagné son droit de devenir enfin citoyenne

Rendez-lui justice en votant

▶ OUI

les 31 janvier et 1er février

NOUVEAU !

Agriculteurs !

Protégez vos abricotiers des dégâts causés par

le Bouvreuil

en employant AKOROL !

Tous renseignements à la

Droguerie A. Jordan

Sommet Rue du Rhône

SION

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :

a) Lancement de grenades à main au stand du **BOIS DE FINGES :**

Vendredi 30.1.59 07.00 - 16.00

g) Tirs aux pistolets à **APROZ :**

Mardi 27.1.59 14.00 - 18.00

Pour de plus amples informations on est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées et le bulletin officiel du Ct du Valais.

Place d'armes de Sion
 Le commandant

Pour vos salaisons et boucheries nous vous offrons

Canard et coin. Sans os

Epaule de bœuf sans os
 Bœuf pour fabrication sans os
 Prix très avantageux

Livraisons franco contre remboursement

Boucherie

O. Neuschwander S.A.

Tél. (022) 24 19 94, 17 av. du Mail, Genève

Le Conseil communal de Delémont met au concours le poste de

Surveillante

de la Garderie d'enfants

Exigences : Formation d'une école d'études sociales, de maîtresse fröbelienne ou expérience acquise dans une maison pour enfants ou dans une garderie. Personne capable de tenir un ménage collectif et d'organiser les loisirs des enfants. Langue maternelle française, si possible notions d'allemand.

Entrée en fonctions : Selon entente.

Traitement : 10e classe de l'échelle des traitements, dont à déduire nourriture, éventuellement loyer.

Prière d'adresser les postulations jusqu'au samedi 7 février 1959 au Dr J.-R. Helg, Président de la Garderie, Delémont.

Cartes de loto

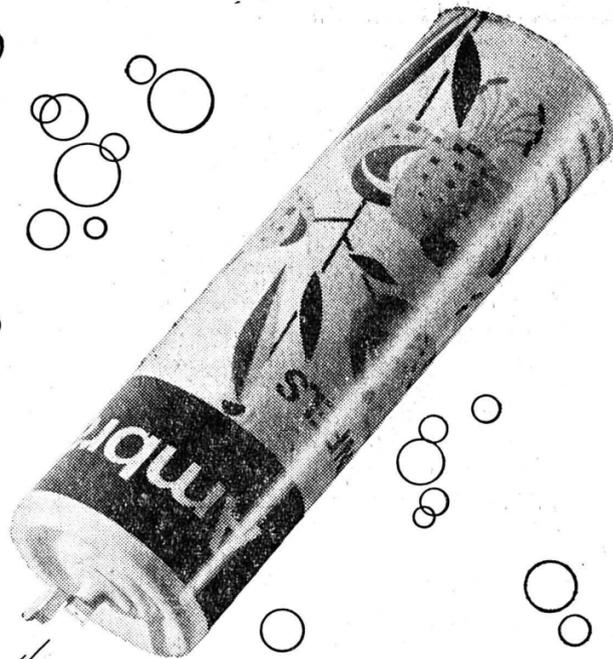
livrées dans tout le canton

IMPRIMERIE GESSLER & CIE - SION

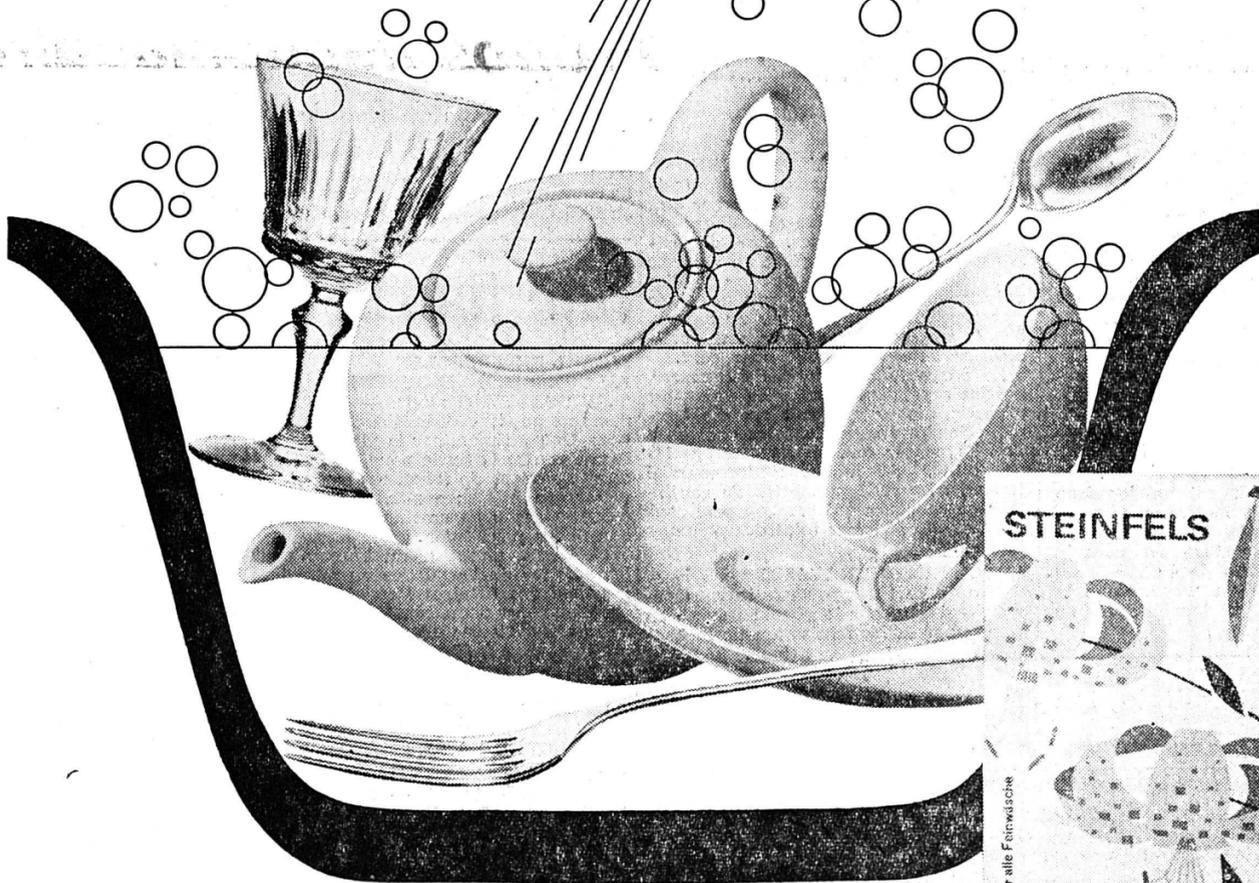
Ambra détient tous les records de lavage, de récurage et de nettoyage!

Pourquoi se fatiguer et gaspiller ses forces? Nous ne sommes pourtant plus d'hier! Maintenant, **Ambra** ramène instantanément l'éclat et la propreté qui, naguère, ne s'obtenaient qu'au prix de beaucoup d'efforts et de temps. Vaisselle de cuisine et de table, tasses, assiettes, verres, écuelles, cruches... il suffit de les immerger pour que, sans autre intervention et sans essuyage, ils redeviennent d'une éclatante propreté! Que cela est agréable! Et puis, pas d'auréoles grassieuses, plus jamais de dépôts calcaires!

Malgré son extraordinaire efficacité, **Ambra** ménage vos mains, qui gardent toute leur souplesse et leur douceur. Laver, nettoyer, récurer... plus jamais sans **Ambra**, qui est un don de la technique moderne désireuse de rendre l'existence plus agréable et facile!

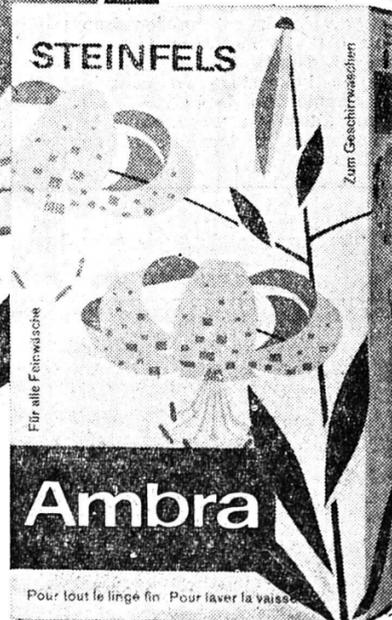


Avec Ambra, c'est plus commode!



Ambra en poudre
 Pour la laine, la soie, la rayonne et tous les autres tissus délicats
 le paquet **75 cts**
 avec 4 points Silva

Ambra liquide
 en flacon gicleur très économique
 2 à 3 jets suffisent
Fr. 1.50
 avec 4 points Silva



LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à La Sagne (Ne)

DELICATE CRISE MINISTERIELLE EN ITALIE

LA DEMISSION DU GOUVERNEMENT FANFANI

ROME (Reuter). — Le Gouvernement italien vient de démissionner. M. Fanfani, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, s'est rendu à la présidence de la République pour communiquer la décision à M. Giovanni Gronchi. Le ministère Fanfani avait été formé il y a sept mois. Il s'appuyait sur une coalition des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates. La crise est due à la démission remise la semaine dernière de M. Vigorelli, de ses fonctions de ministre du Travail. M. Vigorelli appartient au parti social-démocrate.

M. Giovanni Gronchi, président de la République, commença mercredi ses consultations en vue de résoudre la crise ministérielle qui s'est ouverte lundi matin.

Il recevra les anciens présidents de la République, MM. Enrico de Nicola et Luigi Einaudi, les présidents et les anciens présidents des assemblées législatives, ainsi que les anciens présidents du Conseil. M. Gronchi consultera enfin les présidents des groupes parlementaires. Cette crise ministérielle ouverte brusquement à la suite de la défection socialiste-démocrate, prend une tournure grave.

méthodes vis-à-vis de la presse, lui valurent des critiques très vives : la Fédération de la presse romaine fit une protestation officielle.

CONDAMNATION PAR LE PARTI SOCIALISTE

La condamnation de M. Fanfani fut prononcée au congrès socialiste de Naples. En effet, lorsque le puissant parti de M. Nenni (84 députés) se réunit, ce fut pour repousser toute compromission avec la démocratie-chrétienne. Dans le même temps, les sociaux-démocrates de M. Saragat se divisaient en deux. Les uns, dont M. Saragat lui-même, continuaient à soutenir M. Fanfani. Les autres, minoritaires, ayant à leur tête M. Matteo Matteotti, se prononcèrent pour la rébellion et pour le rapprochement, au contraire avec les socialistes nenniens. A ce petit groupe minoritaire appartenait un membre du cabinet Fanfani, M. Ezio Vigorelli, ministre du Travail. La démission de celui-ci a entraîné, ce matin, la chute de l'ensemble du cabinet.

DECLARATION DE M. FANFANI

ROME (AFP). — A l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le président de la République, auquel il a communiqué la démission du gouvernement décidée à l'unanimité par le Conseil de cabinet, M. Fanfani a déclaré en substance à la presse qu'il avait déjà examiné cette possibilité à la mi-décembre, avant la réunion de la session de l'OTAN.

Mais deux échéances, a ajouté le président démissionnaire, m'ont empêché de prendre une décision avant aujourd'hui : la session de l'OTAN, et le dépôt au parlement du projet de budget pour l'exercice 1959-60, qui devait avoir lieu avant le 31 janvier.

M. Fanfani a poursuivi en disant que, les difficultés ne s'étant pas apaisées, et les deux échéances étant passées, le moment lui semble être venu de remettre son mandat, d'autant plus que les groupes parlementaires avaient maintenant pu prendre connaissance des résultats des congrès des partis politiques.



M. FANFANI

VAINQUEUR SANS MAJORITE

ROME (AFP). — M. Amintore Fanfani, secrétaire général du parti démocrate-chrétien, était apparu comme le vainqueur incontestable aux élections du 25 mai 1958. Toutefois, son parti n'avait pas la majorité absolue : 273 sièges sur 596 que compte la Chambre. Il lui a fallu dans ces conditions lorsqu'il a été chargé par le président Giovanni Gronchi de constituer le ministère, chercher des appuis au dehors. Il les a cherchés sur sa gauche, auprès du parti socialiste-démocratique de M. Saragat (22 sièges). Il a obtenu d'autre part la neutralité bienveillante des républicains (six députés). Il avait ainsi une majorité précaire.

LES DIFFICULTES

Très vite, il a été en difficulté, pour deux raisons :

Dans la droite de son propre parti, on lui reprocha de faire une politique « d'ouverture à gauche » et d'être même « en flirt » au-delà du parti de M. Saragat, avec le parti socialiste de M. Nenni.

Dans le pays on lui reprocha son attitude à l'égard des hommes. Les réformes qu'il apporta au Palais Chigi, en particulier, les coupes sombres qu'il fit dans le personnel, son ton et ses

M. Khrouchtchev dénigre la guerre froide

« La guerre froide est un jeu trop dangereux, il faut y mettre un terme », a déclaré M. Nikita Khrouchtchev à la veille de l'ouverture du congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. au cours d'une allocution prononcée à la réception donnée à l'ambassade de l'Inde à Moscou.

La recherche et l'exploitation des pétroles sahariens

PARIS (AFP). — Les commentaires consacrés par la presse française aux ordonnances du 22 novembre dernier sur la recherche et l'exploitation des pétroles sahariens ont fait l'objet lundi d'une mise au point du cabinet du ministre délégué auprès du premier ministre :

PAS DE TRUSTS ETRANGERS

Les ordonnances en question ne peuvent en aucune façon, déclare-t-on notamment, avoir pour conséquence de permettre à des entreprises étrangères de s'assurer le contrôle des gisements pétroliers du Sahara. Elles ne permettent pas davantage le partage avec de nouveaux venus des gisements de pétrole ou de gaz actuellement découverts. Ceux-ci seront exploités par les sociétés qui les ont trouvés.

MAIS CONCOURS NECESSAIRE

Le code pétrolier saharien, ajoute-t-on, a été publié en vue de donner aux exploitations pétrolières du Sahara un statut qui n'existait pas. Les dispositions du code ne modifient en rien les règles suivies par les pouvoirs publics qui s'opposent à ce que soit attribuée aux capitaux étrangers, sur un ensemble de surface à prospecter, une participation supérieure à 50 pour cent.

Le concours des sociétés étrangères, précise cependant la mise au point, est nécessaire pour que soit assurée l'exploitation future de richesses dont on a lieu de penser qu'elles dépasseront les possibilités d'écoulement du marché français. Le code permettra de confirmer ce concours qui sera apporté sous un contrôle strict et total des pouvoirs publics.

IMPORTANT TRAVAUX

D'autre part d'importants travaux seront entrepris sur le réseau fluvial, en particulier la modernisation de la bas-

se Seine. Les voies fluviales de l'Est vont être mises au « gabarit pour la navigation à l'enfoncement de 2 m. 20 », et le problème du barrage sur la Seine, en amont de Paris, doit recevoir une solution dont les événements récents viennent de souligner l'urgence.

En ce qui concerne le programme routier, le ministre a souligné que la préparation foncière de diverses opérations importantes serait assurée, divers ponts seraient reconstruits, d'autres élargis mais qu'à l'exception du tunnel sous le Mont-Blanc, les grands travaux ne pourront pas être entrepris en 1959 dans les conditions souhaitables.

Une journée dans le monde

ISRAEL EN APPELLE AU CONSEIL DE SECURITE

JERUSALEM (Reuter). — Israël demandera au Conseil de Sécurité des Nations-Unies d'examiner la plainte israélienne contre la Syrie pour des prétendues violations de frontières et de faire valoir son influence afin que la Syrie respecte ses engagements à l'égard de l'armistice palestinien.

M. Biran, directeur du bureau pour les affaires de l'armistice au ministère israélien des Affaires étrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les Syriens ont, depuis le 4 décembre, violé à 20 reprises la frontière et ouvert le feu sur des Israéliens.

AVANT LA FORMATION D'UN « GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE » DE THAILANDE

BANGKOK (AFP). — Le maréchal Sarit Thanarat, a d'ores et déjà signé tous les documents concernant la mise en vigueur d'une « Constitution provisoire », la désignation des membres de l'assemblée constituante et la formation d'un « gouvernement révolutionnaire », a annoncé lundi matin à la presse le directeur des relations publiques.

Le chef du « gouvernement révolutionnaire » serait le maréchal Thanarat lui-même, tandis que le portefeuille des affaires étrangères serait attribué au prince Wan Waithayakon, ou à l'actuel ambassadeur à Washington, M. Thanat Khoman.

CONDAMNATION A CHYPRE

NICOSIE (Reuter). — Une habitante de Chypre, Athina Koumindou, 34 ans, a été condamnée lundi à 12 ans de prison. Elle a reconnu avoir constitué un dépôt de 79 bombes, 5 mines et 275 livres d'explosifs et donné asile dans sa chambre à des terroristes.

Discours de M. Robert Murphy Les bonnes intentions aident-elles au dialogue ?

DETROIT (Michigan) (AFP). — M. Robert Murphy, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires politiques, a conseillé la prudence à ceux qui s'attacheraient à l'établissement rapide d'une détente internationale et d'une coopération active avec l'URSS.

Prenant la parole lundi devant les hommes d'affaires membres du « club économique » de Détroit, qui avaient, il y a deux semaines, rencontré M. Anastase Mikoyan, M. Robert Murphy a affirmé que ce serait un manque de réalisme et tout simplement « un danger de croire que de bonnes intentions suffisent à mettre un terme à la guerre froide et à la course aux armements ».

LES CONDITIONS INDISPENSABLES

Selon M. Murphy, quatre conditions devront être remplies si l'on veut arriver à une entente sérieuse avec l'URSS :

★ COMPLEXE A SURMONTER

1. — Les dirigeants soviétiques doivent surmonter un certain complexe d'infériorité, en « devenant personnellement conscients du statut de grande puissance atteint par l'URSS ainsi que des responsabilités que cela comporte ».

★ LA VALEUR DU SYSTEME CAPITALISTE

2. — Il est indispensable que le Kremlin se rende compte, à l'expérience, que le système capitaliste, « loin d'être condamné à l'effondrement prochain, possède au contraire un avenir prometteur et certaines qualités qui font défaut au système soviétique ».

Selon l'orateur, la différence manifeste qui existe déjà entre le système soviétique empiriquement adapté aux besoins humains, et « l'absolutisme brutal » des communes chinoises, révèle que les Russes sont aujourd'hui plus près du capitalisme qu'il ne le croient.

★ FERMETE OCCIDENTALE

3. — L'Occident doit demeurer résolu et fort en refusant d'encourager l'agression où qu'elle se produise, que ce soit à Berlin, à Quemoy ou au Liban. Il ne s'agit ni de menacer ni de « trainer le sabre », mais simplement de rester calme et décidé à défendre ses intérêts.

★ POUR UNE CONVERSATION

4. — Enfin, les puissances occidentales doivent « demeurer prêtes à entrer en conversation sur le règlement des problèmes majeurs ou mineurs, chaque fois qu'il est possible d'échanger des vues constructives sur les solutions envisagées. » Il faudra pour cela beaucoup de patience et de sincérité et il faudra surtout éviter les « raccourcis ».

CRAINTE D'UN MOUVEMENT DE REUNIFICATION

Après avoir souligné que le Kremlin, lorsqu'il affirme craindre une absorption de l'Allemagne orientale par la partie occidentale du territoire, reconnaît implicitement avoir échoué dans ses efforts pour gagner au communisme la

population est-allemande, M. Murphy en déduit que Moscou craint en réalité un mouvement spontané de réunification, appuyé par une « vague de sentiments publics et internationaux ».

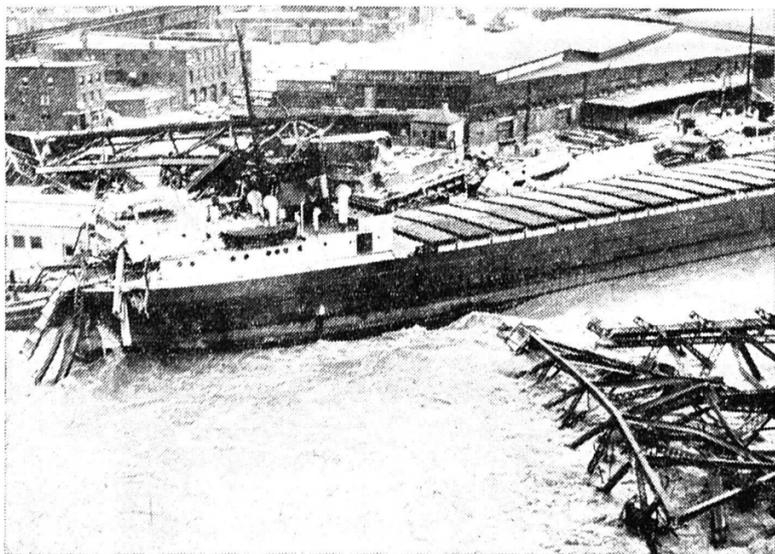
La situation Coopération et démission

La Sixième Session du Conseil du Pacte de Bagdad s'est ouverte. Ainsi apparaît une fois encore la nécessité pour les petites puissances d'amalgamer leurs forces, de s'unir pour assurer en commun une défense, devenue vitale face aux grandes forces menaçantes. Les objectifs demeurent inchangés, malgré la situation chaque jour plus complexe. L'organisation défensive qu'est le Pacte de Bagdad doit aussi s'attacher à la réalisation de buts économiques. Il importe de relever le niveau de vie des peuples intéressés. La coopération américaine s'appuie du message d'Eisenhower qui voit, dans les travaux de cette organisation, une contribution efficiente à la paix mondiale.

Le Vingt-et-Unième Congrès du Parti communiste débute à ce jour à Moscou. Les délégations étrangères s'acheminent vers le Kremlin. La Suisse y sera représentée. Et déjà, l'on annonce que M. Khrouchtchev est déjà proposé comme candidat aux élections prochaines. Toutefois, il ne semble point que ces débats amèneront d'importants changements dans la politique du bloc communiste. Ce Congrès sera l'apothéose du Premier Secrétaire, ainsi que nous l'annonçons dans notre numéro de samedi, et l'occasion de mettre au pas le groupe anti-parti.

La délicate crise ministérielle ouverte par la décision de M. Ezio Vigorelli, ministre social-démocrate du travail, de ne pas revenir sur sa démission, s'achève aujourd'hui par la démission du Gouvernement Fanfani. Le Ministère Fanfani avait été formé il y a sept mois et s'appuyait sur une coalition des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates. Pour l'instant, M. Gronchi, président de la République italienne, s'est réservé son acceptation. Toutefois, la situation paraît grave. Certes, les institutions nationales ne sauraient être menacées. Mais il faut, pour permettre leur solidité, la coalition efficace des parti démocratiques. Après son départ, M. Fanfani annonce que son gouvernement est victime des oppositions déloyales. Ses adversaires sauront-ils surmonter la crise et œuvrer à un nouveau groupement solide, capable d'un avenir aussi long et efficace que celui de M. Fanfani ? Claude V.

Aux Etats-Unis, les éléments déchainés causent de gros dégâts



Les éléments déchainés d'un hiver très rude se sont abattus sur l'est et le centre des Etats-Unis causant de très gros dégâts. A Buffalo, dans l'Etat de New-York, la tempête a provoqué une réaction en chaîne qui, à elle seule, a fait pour 20 millions de francs de dégâts. Un cargo, ayant rompu ses amarres, a buté contre un pont qui s'affaissa dans les eaux, tandis qu'une partie de sa charpente démolissait une fabrique située à proximité. Notre photo montre une vue aérienne de cette catastrophe.

La crise charbonnière en Allemagne



Malgré tous les efforts entrepris par le gouvernement, la crise de la surproduction du charbon en Allemagne prend des formes de plus en plus aiguës. L'introduction d'un nouveau tarif douanier progressif sur le charbon étranger n'a pas apaisé les esprits. A Bochum, les mineurs ont manifesté contre les importations du charbon de l'étranger et pour un règlement d'une situation de plus en plus difficile.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SIGN

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédact. responsable : F.-Gérard Gessler.
Régie des annonces : Publicitas SA, Sion.